



L'AUTONOME

Volume 9 | Numéro 1 | Mai 2016

lafae.qc.ca

La FAE, 10 ans déjà.
UNE HISTOIRE À CONTINUER!

Les 10 GRANDS CHANTIERS de la FAE

LE VI^e CONGRÈS couronnera 10 ans de dynamisme démocratique

CRISE DE LÉGITIMITÉ? collaboration spéciale de Normand Baillargeon



TABLE DES MATIÈRES

mai

Volume 9 | Numéro 1



- 1 Mot du président
- 2 Portrait de la FAE en chiffres
- 3 Les 10 grands chantiers de la FAE



- 11 Ligne du temps - détachable
- 21 La FAE vue par...
- 22 Le VI^e Congrès couronnera 10 ans de dynamisme démocratique
- 24 Ô Capitaine! Mon Capitaine!
- 25 Crise de légitimité?
- 26 Ce que vous ignorez peut-être de la FAE
- 27 Un réseau des femmes sous le signe de l'égalité
- 28 Diversité sexuelle dans les écoles: soutenir nos élèves et nos collègues
- 29 Les brèves



DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque
et Archives nationales
du Québec, 2016

Bibliothèque et Archives
Canada, 2016

ISSN 1923-5488

RÉDACTION EN CHEF

Josée Gaulin

RÉDACTION

Yves Cloutier
Wilfried Cordeau
Josée Gaulin
Marie-Josée Nantel
Marie Pelchat

COLLABORATION

Normand Baillargeon

COORDINATION DE

PRODUCTION/RÉVISION
Josée Gaulin

VALIDATION HISTORIQUE

Comité exécutif 2013-2016

CRÉDITS PHOTOS

Martine Doyon
Yves Parenteau
Benoit Levac

GRAPHISME

Upperkut

IMPRESSION

Deschamps impression

La reproduction de cette
revue, en tout ou en partie,
est autorisée à condition de
mentionner la source.



papier recyclé 30%



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C103114

LA FAE. 10 ANS DÉJÀ. UNE HISTOIRE À CONTINUER!

Fière, autonome et engagée!

Trois mots qui résument bien l'état d'esprit avec lequel nous nous apprêtons à tenir, du 27 au 30 juin prochain, le 6^e Congrès de la FAE. Encore une fois, cet événement permettra à plus de 250 personnes déléguées des huit syndicats affiliés ainsi que de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE) de participer à des débats et de décider des orientations de la FAE pour le triennat 2016-2019. Cette étape importante dans la vie de notre organisation aura été précédée de deux périodes de consultation durant lesquelles les personnes déléguées auront contribué à cette réflexion collective.

Ce 6^e Congrès se tient alors que la FAE célèbre son 10^e anniversaire d'existence. En effet, il y a dix ans, des enseignantes et

Ensemble, toujours avec la même détermination, continuons à construire ce formidable outil de progrès qu'est la FAE!

enseignants membres de l'Outaouais, des Basses-Laurentides, de Laval, de Montréal, de la région de Granby et de Vaudreuil ont fait le choix courageux de fonder une nouvelle organisation syndicale qui allait mieux défendre leurs aspirations. Grâce à leurs représentantes et représentants d'hier et d'aujourd'hui, 34 000 enseignantes et enseignants québécois peuvent désormais compter sur une organisation qui parle en leur nom, qui s'appuie sur leur expertise et qui ne craint pas de revendiquer de meilleures conditions de travail et d'exercice.

La présent numéro de *L'Autonome* est consacré principalement à ce 10^e anniversaire. Vous pourrez ainsi constater tout le chemin parcouru depuis le 7 juin 2006 et vous rappeler toutes les luttes menées, mais aussi celles auxquelles nous devons encore participer.

Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement chacune et chacun d'entre vous. La FAE vous appartient et votre participation à la vie syndicale contribue à consolider cette caractéristique particulière à notre organisation. Depuis 10 ans, plusieurs d'entre vous ont participé à des consultations, ont siégé à différents comités, groupes ou tables de travail, ont assisté à des rassemblements de personnes déléguées ou des événements organisés dans le cadre des nombreuses activités qui se sont tenues.

La création de la FAE a considérablement modifié le paysage syndical enseignant québécois. Alors que certains croyaient – ou espéraient – que cette aventure échouerait, force est de constater que la FAE occupe aujourd'hui un espace enviable. Par son syndicalisme de combat et de propositions, la FAE défend avec acharnement l'école publique, exige le respect de l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants et n'hésite pas à poser des gestes et à mener

des actions qui visent à améliorer le monde de l'éducation. La FAE n'a pas peur de participer à des débats, même si certains d'entre eux sont difficiles. Ultimement, ce sont les enseignantes et enseignants qui tracent la voie, qui fixent les orientations et qui guident les actions que nous posons à titre de représentantes et représentants. Cette volonté est intacte.

Ce 10^e anniversaire constitue une étape importante dans la vie de la FAE. Ensemble, toujours avec la même détermination, continuons à construire ce formidable outil de progrès qu'est la FAE!

Bon dixième anniversaire!



Sylvain Mallette



MOT DU
PRÉSIDENT

PORTRAIT DE LA FAE EN CHIFFRES

« LA FAE, C'EST... »

34 800

ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

8 SYNDICATS AFFILIÉS

1 ASSOCIATION DE PERSONNES RETRAITÉES, L'APRFAE, QUI COMPTE 800 MEMBRES

9 membres du Comité exécutif provisoire lors de la création de la FAE

1 SIÈGE SOCIAL ÉTABLI À MONTRÉAL

800 ÉTABLISSEMENTS QUI ACCUEILLENT

10

COMMISSIONS SCOLAIRES DANS 6 RÉGIONS

5 MEMBRES ÉLUS AU COMITÉ EXÉCUTIF

1 CONTRAT D'ASSURANCE AVEC LA CAPITALE

375 000 ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES

454 RÉUNIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF

36 employées et employés qui travaillent dans 5 services

Au moins **1800** propositions soumise(s) lors de 6 congrès

2 bourses remises en relations du travail

2 NÉGOCIATIONS DE CONVENTIONS COLLECTIVES

6 JOURNÉES DE GRÈVE EN 10 ANS

1 CAMP D'ÉDUCATION SYNDICALE

1 table des présidences d'assemblée

194 instances (CF, CN, CFN et CA)

8 rassemblements de personnes déléguées

7 PRÉSENCES EN COMMISSION PARLEMENTAIRE

1 des membres fondateurs de la Coalition Stoppons la réforme

17 COMITÉS FÉDÉRATIFS ET STATUTAIRES

19 consultations des membres

3 mémoires déposés lors des consultations prébudgétaires

11 groupes et tables de travail

32 revendications pour une meilleure intégration des élèves HDAA en classe ordinaire

1 MOUVEMENT ÉCOCITOYEN, *héros*, avec plus de **11 000 certificats** REMIS

1 PLATEFORME PÉDAGOGIQUE

1 PROGRESSION DES APPRENTISSAGES EN PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉE DU PRIMAIRE

1 des membres de la Coalition pour une intégration réussie

6 ANNÉES DE LA SEMAINE POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE (SPEP)

1 porte-parole de la SPEP, Claire Pimparé

2 expositions de photos sur l'école publique

7 RÉCIPENDAIRES DE PRIX HOMMAGES LORS DE LA SPEP

1 spectacle-hommage aux profs de l'école publique animé par Pénélope McQuade

1 étude indépendante sur le financement public des écoles privées

1 étude et une analyse sur le décrochage scolaire des filles

1 recherche universitaire sur « L'intégration scolaire telle que vécue par des enseignantes et enseignants dans les écoles du Québec »

2 RECHERCHES SUR LA DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

2 lauréates de la bourse Jeune raccrocheuse

8 RÉSEAUX DES FEMMES

1 réseau des alliées et alliés pour la diversité sexuelle

1 des membres fondateurs de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics

1 des Partenaires pour un Québec français

30 parutions de la revue *L'Autonome*

14 campagnes publicitaires télévisuelles et radiophoniques

19 sondages menés auprès de la population québécoise

Au moins **12 000 MENTIONS** dans les médias écrits et électroniques

40 lauréates et lauréats du concours *La persévérance a aussi un visage*

333 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

1800 ABONNÉS SUR TWITTER

12 000 J'AIME SUR FACEBOOK

81 PRÉSENCES À DES CONGRÈS, COLLOQUES ET CONFÉRENCES DU MILIEU DE L'ÉDUCATION

Bref, la FAE, c'est une Fédération fière, autonome et engagée!



LES 10 GRANDS CHANTIERS DE LA FAE

— Josée Gaulin

1 LA NÉGOCIATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Qu'est-ce qu'une fédération syndicale sinon qu'une organisation vouée à la défense des intérêts de ses membres, et plus encore à l'amélioration de leurs conditions de travail et d'exercice. Voilà pourquoi la préparation de la première négociation du contrat de travail de ses membres a été un chantier majeur de la FAE dès sa création.

Négociation 2010

C'est le 24 juin 2010 que la FAE et le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) convenaient d'une entente de principe. La mobilisation de plus de 15 000 enseignantes et enseignants venus manifester devant les bureaux du premier ministre Jean Charest le 8 juin 2010 a constitué un point tournant de cette négociation.

RAPPELONS-NOUS LES GAINS LES PLUS IMPORTANTS :

- La baisse importante des ratios d'élèves par classe, notamment de la 3^e année du primaire à la 2^e année du secondaire.
- L'ajout important de services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).
- L'ajout de la pondération *a priori* des élèves pour assurer la prise en compte des difficultés d'un élève ayant des troubles graves du comportement, des troubles envahissants du développement ou des troubles relevant de la psychopathologie aux fins de détermination du maximum d'élèves par groupe.
- L'amélioration de l'accès à des contrats à temps partiel à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle.
- L'augmentation de 25% du nombre de contrats réguliers à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle, tout en augmentant les planchers d'emploi en date du 30 juin 2010.

Parmi les outils de mobilisation développés afin de faire pression sur la partie patronale dans le dossier de l'intégration des élèves HDAA en classe ordinaire, la FAE a publié en 2010 l'ouvrage «Les pires histoires ignorées d'en haut». Y sont rassemblées 988 lettres d'enseignantes et enseignants décrivant des histoires à faire rougir de honte tout ministre pour le moins sensible aux réalités de ces élèves. Fidèle à son syndicalisme de propositions, la FAE a aussi publié, dans le cadre de cette même négociation, la plateforme «32 revendications pour une intégration réussie». Encore aujourd'hui, la FAE est convaincue que des investissements majeurs sont requis afin d'offrir des services adaptés aux élèves à besoins particuliers et que l'intégration à tout prix en classe ordinaire ne peut pas assurer la réussite de tous les élèves.

Négociations interrondes

Des négociations interrondes ont permis de faire avancer certains enjeux que la négociation précédente n'avait pas pu régler totalement. Parmi les travaux importants réalisés après la signature de l'entente 2010-2015 se trouve la définition du concept d'enseignant en début de carrière (l'annexe 49). La FAE a aussi signé avec le CPNCF un rapport conjoint qui formule des recommandations en vue d'améliorer le système d'arbitrage. Les résultats finaux se retrouvent dans l'entente de principe signée ce printemps.

Négociation 2015

Pour sa part, la négociation qui vient de se terminer a été marquée par une alliance unique dans l'histoire syndicale du Québec, puisque deux fédérations syndicales autonomes, qui représentent à elles seules près de 100 000 travailleuses et travailleurs de l'État, ont décidé de s'unir et de constituer une nouvelle force syndicale. En s'alliant à la FIQ, la FAE a augmenté son rapport de force avec l'État, tout particulièrement en ce qui a trait aux questions discutées à la table économique, aussi appelée table intersectorielle.

Les gains obtenus dans l'entente de principe, adoptée le 23 mars 2016, sont notamment imputables à la mobilisation exceptionnelle des membres de la FAE et à leur

ténacité, alors que les autres syndicats en négociation avaient pour la plupart déjà signé une entente en décembre 2015. Du 20 septembre 2014 au 11 mars 2016, la FAE a participé à plus de 35 manifestations, dont la plus mémorable est sans aucun doute celle du 30 septembre, 1^{er} jour de grève unitaire, où 30 000 enseignantes et enseignants ont envahi les rues du centre-ville de Montréal. La volonté des profs de refuser le *statu quo* s'est exprimée clairement au moyen d'un total de 5 journées de grève en 2015 : grève unitaire du 30 septembre, grèves rotatives d'octobre ainsi que les grèves des 9, 10 et 11 décembre.



Conférence de presse, janvier 2016

LES GAINS IMPORTANTS DE CETTE NÉGOCIATION SONT :

- La baisse des ratios d'élèves par groupe au préscolaire 4 ans et 5 ans.
- L'augmentation de 250 postes réguliers à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes.
- L'augmentation de plus de 30 millions de dollars sur quatre ans en services aux élèves.
- La possibilité de monnayer la totalité des journées de maladie non utilisées.



Conférence de presse FIQ-FAE, décembre 2014

2 LA DÉFENSE ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Josée Gaulin



Au cœur de la mission de la FAE se trouve la défense et l'amélioration des conditions de travail des enseignantes et enseignants. Or, la fin de la décennie 2000 a été marquée par la question de la violence en milieu scolaire. C'est ainsi que dans la foulée du plan d'action dévoilé en 2008 par le ministère de l'Éducation pour prévenir et traiter la violence à l'école, la FAE a dévoilé en février 2010 les résultats d'une étude sur la détresse psychologique des profs réalisée par Nathalie Houlfort, Ph.D, professeure à l'École nationale d'administration publique (ENAP). Cette étude concluait notamment que 85 % des enseignantes et enseignants avaient déjà été victimes de violence psychologique et

50% de violence physique au cours de leur carrière. Devant ces chiffres alarmants, la FAE a lancé sa propre campagne de sensibilisation « Touche pas à mon prof » dans les écoles. Le message de la tolérance zéro devant tout acte de violence à l'école a d'ailleurs été porté à l'Assemblée nationale en mars 2012 dans le cadre des consultations sur le projet de loi 56 relatif à la violence et à l'intimidation à l'école.

En matière de défense de ses membres, la FAE a également fait des représentations afin que l'accès au système d'arbitrage soit plus rapide et plus facile. La concrétisation de tous les travaux

effectués se reflète dans l'entente de principe signée en mars 2016 et qui prévoit plusieurs modifications au processus d'arbitrage afin d'en améliorer l'efficacité et d'examiner les différents modes alternatifs de règlement des litiges offerts aux parties.

Les avancées en matière de défense et de promotion des conditions de travail sont également le fruit des travaux réalisés dans le cadre de divers comités de travail. Plusieurs comités nationaux ont par exemple été mis sur pied conjointement avec le CPNCF pour échanger sur divers enjeux du contrat de travail.

Sur le plan interne, la FAE tient également six comités de travail sur une base régulière afin que les positions de la FAE reflètent le plus fidèlement possible le quotidien des enseignantes et enseignants.

CES COMITÉS SONT :

- Comité d'interprétation et d'application de la convention collective (CIACC);
- Comité des relations du travail;
- Comité de l'éducation des adultes;
- Comité de la formation professionnelle;
- Comité de santé et sécurité au travail;
- Comité EHDAA.

3 LA PROMOTION DE NOS VALEURS D'ÉGALITÉ ET DE JUSTICE SOCIALE

Josée Gaulin

Dès sa création, il était clair pour la Fédération qu'un de ses principes fondateurs était de pratiquer un syndicalisme militant ancré à ses membres, mais aussi de promouvoir, dans chacune de ses actions et de ses prises de position, des valeurs d'égalité et de justice sociale.

Ces valeurs ont été pour la première fois érigées au statut de principes fondateurs en 2008 lors de l'adoption de sa *Déclaration de principes*, la pierre angulaire à partir de laquelle les orientations de la Fédération allaient se définir et se préciser au cours des années à venir.

Sur cette base, la Fédération a créé en 2008 le mouvement écocitoyen *héros* afin de promouvoir des valeurs d'humanité, d'écocitoyenneté, de respect, d'ouverture et de solidarité dans les écoles situées sur les territoires desservis par ses syndicats affiliés. La FAE est très fière d'avoir remis quelque 11 000 certificats pour des projets scolaires sur un thème environnemental ou social au fil des ans.

La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes étant aussi un des ancrages de la FAE, chaque année depuis 2009 se tient un Réseau des femmes au cours duquel des conférencières sont invitées à traiter d'un thème d'actualité. Les participantes échangent ensuite sur des pistes d'intervention à mettre en œuvre dans leur milieu de travail.

Plus récemment, la question du décrochage scolaire des filles a aussi occupé un espace important de la vie fédérative. De concert avec Relais-femmes, la FAE a publié en 2012 les résultats de l'étude exploratoire « Les conséquences du décrochage scolaire des filles », qui indiquent principalement que la scolarisation des filles est la clé de voûte de toute lutte contre le décrochage scolaire au Québec, celui des filles comme celui des garçons. Le rapport d'analyse de cette étude, publié en mai 2015, a pour sa part permis d'identifier trois axes d'intervention : l'éradication de la pauvreté, la lutte contre les stéréotypes sexuels et la nécessité d'intervenir pour soutenir les jeunes en situation d'adversité familiale. Convaincue de l'importance de la persévérance scolaire, la FAE organise d'ailleurs chaque année depuis huit ans le concours *La persévérance a aussi un visage chez les adultes en formation*. Elle a également remis, à ce jour, une bourse à deux jeunes racrocheuses.



Classe gagnante, concours héros, territoire du SEHY



Manifestation étudiante, 2012

Parmi tous les grands dossiers menés par la Fédération, le dossier de la laïcité et des accommodements raisonnables, qui a occupé presque tout l'espace médiatique en 2012-2013, a aussi fait l'objet d'une vaste consultation auprès de ses membres. Déjà à l'automne 2011, la Fédération rédigeait son premier fascicule de manière à soutenir les membres dans leur compréhension des enjeux. Au terme de plusieurs échanges, la position officielle de la Fédération a été dégagée. En décembre 2013, la FAE déposait ainsi à la Commission des institutions son mémoire « Pour assurer une véritable laïcité de l'État québécois ».

En 2015, de nouveaux champs de réflexion ont été investis, notamment la question de la perception des enseignants sur l'homosexualité et la transsexualité qui a fait l'objet d'un sondage Léger. D'ailleurs, à l'issue de ce sondage, la nécessité d'outiller les membres pour mieux intervenir dans leur milieu est apparue clairement. Ainsi étaient jetées les bases du premier Réseau des alliées et alliés pour la diversité sexuelle qui s'est tenu en mai 2016 sur le thème « Diversité sexuelle dans les écoles : soutenir nos élèves et nos collègues! ».

L'année 2015 a aussi été celle du premier camp d'éducation syndicale. Plus de 120 enseignantes et enseignants issus principalement de la relève militante ont pris part à un programme étoffé de conférences sur le thème « De débats en combats ». Ce camp visait à favoriser les discussions sur des sujets sociopolitiques de sorte d'enrichir la réflexion politique au sein de la FAE. Le degré de satisfaction et l'atteinte des objectifs ont permis aux membres de la FAE réunis en instance de voter en faveur du renouvellement de l'expérience à l'automne 2017.

Par ailleurs, à l'occasion de son 10^e anniversaire, la FAE poursuivra ses travaux de réflexion en se basant sur les résultats de la consultation « Enjeux de société » réalisée en deux phases entre 2014 et 2016. Cet exercice aura permis aux membres de raffiner leurs analyses et prises de position relativement à plusieurs enjeux sociaux et politiques. C'est aux membres réunis en Congrès au Manoir St-Sauveur en juin 2016 que reviendra la responsabilité d'adopter les bases de cette toute première plateforme sociopolitique de la Fédération, la suite logique de sa *Déclaration de principes*.

La liste des luttes menées par la FAE au cours des dix dernières années afin d'être cohérente avec ses valeurs fondatrices est longue. Outre les travaux précités, elle a également participé à la lutte contre la réforme de l'assurance-emploi, à celle contre les écoles passerelles, milité en faveur de la mise en place d'alternatives fiscales avec la Coalition opposée à la privatisation et à la tarification des services publics, s'est alliée à l'organisation Partenaires pour un Québec français afin d'assurer la pérennité du français au Québec, combattu les politiques d'austérité budgétaire, etc. Mais elle a aussi été aux côtés de plusieurs autres alliés, notamment des étudiants pendant le printemps érable 2012.

Soyons fiers de notre Fédération autonome engagée !

4 LA GARDIENNE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Wilfried Cordeau

En 2006 et 2007, la Fédération s'est bâtie sur plusieurs promesses de renouveau syndical pour les enseignantes et enseignants qui ont fait le choix de « repartir à 9 » (neuf syndicats étaient impliqués dans ce processus). Parmi ces engagements, celui d'en faire un porte-étendard de la défense de l'école publique était à l'avant-plan du Congrès de fondation, en juin 2007. Traçant les grandes lignes d'orientation de la nouvelle organisation, cette instance fondatrice décidait entre autres « que la FAE se prononce et milite pour la valorisation de l'école publique ». Vaste mandat, pourtant au cœur des actions et campagnes parmi les plus novatrices qui ont permis à la Fédération de se positionner comme interlocuteur incontournable en la matière.

Dès l'automne 2007, la Fédération entreprenait un chantier critique sur la décentralisation de l'éducation, au moment même où le gouvernement libéral déposait le projet de loi 88¹, lequel revoyait les mécanismes de gouvernance scolaire et les inscrivait résolument dans le courant de la gestion axée sur les résultats. Rapidement, la FAE a pu s'opposer au projet de loi et mettre de l'avant sa conception du réseau scolaire². Pendant ce temps, la Fédération apportait sa contribution³ auprès de plusieurs groupes syndicaux et étudiants, à l'élaboration d'une plateforme commune de revendications destinée à relancer l'offensive sociale en faveur d'un système d'éducation public, gratuit, inclusif, soutenu financièrement et au service d'une conception humaniste plutôt que comptable de l'éducation⁴. En quelques mois, ces deux chantiers, parmi d'autres, ont permis à la Fédération d'élaborer et préciser une série d'orientations sur l'éducation qui ont pavé la voie à plusieurs travaux de fond sur l'école publique et constituent encore les fondements de son intervention et de ses analyses aujourd'hui.

Dès l'automne 2009, la Fédération ouvrait deux nouveaux chantiers qui marqueraient rapidement son identité sur la place publique. Une étude novatrice sur le financement public des écoles privées⁵ lui permettait de prendre le leadership dans la dénonciation de la compétition déloyale menée par un réseau privé soutenu par les gouvernements et de

revendiquer un réinvestissement massif dans le réseau public d'éducation. Provoquant une onde de choc, cette étude coïncidait par ailleurs avec la première édition de la Semaine pour l'école publique (SPEP), événement annuel lancé par la FAE qui, en même temps, démontrait son leadership et sa capacité à rassembler le monde de l'éducation québécois autour d'une déclaration commune et d'une campagne dynamique de valorisation de cette institution historique. À cette occasion, la FAE a pris l'habitude de décerner annuellement un prix hommage à des personnalités publiques pour reconnaître leur contribution à la vie culturelle du Québec.



1 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives (L.Q.2008, c.29), qui, notamment, instaure les *conventions de partenariat* et les *conventions de gestion et de réussite éducative*, les associant aux plans stratégiques des commissions scolaires et aux plans de réussite des établissements, et y accole des obligations de résultats et de reddition de comptes à tous les échelons.
 2 FAE, *Pour une recentralisation au service de la réussite scolaire. Mémoire de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) présenté à la Commission parlementaire de l'éducation portant sur le projet de loi 88 modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires*, le 3 juin 2008, 18 pages.
 3 FAE, *De l'éducation comme priorité nationale. Mémoire adopté lors de la rencontre du Conseil fédératif des 11, 12 et 13 juin 2008*, 23 pages.
 4 *Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec. Manifeste*, 2008, 15 pages.
 5 FAE, *Le financement public des écoles privées : mettre fin aux mythes!* Rapport de recherche, 2009, 33 pages.



Ainsi, très tôt dans l'histoire de la Fédération, celle-ci a su se positionner avec conviction, fermeté mais aussi créativité pour valoriser et défendre l'école publique et mettre de l'avant des pistes porteuses pour son rayonnement et son renouvellement. Sans relâche, la FAE a pris position en faveur du développement de la maternelle 4 ans à temps plein, de nouveaux modèles de soutien et d'accompagnement aux élèves en difficulté, du soutien aux secteurs de la francisation et de l'alphabétisation comme des voies d'intégration sociale privilégiées pour les personnes immigrées et les adultes. Elle a notamment dénoncé les compressions successives et cumulées dans les services aux élèves et la gestion catastrophique du parc d'infrastructures et revendiqué sur toutes les tribunes un réinvestissement massif dans le réseau des écoles publiques. À plusieurs égards, la FAE porte et défend ainsi depuis une décennie une conception moderne de l'école publique, en tant qu'institution privilégiée du tissu social et du bien commun.

5 UNE ORGANISATION ANCRÉE À SES MEMBRES

Wilfried Cordeau



Nicole Frascadore, 1^{re} présidente de la FAE et actuelle présidente de l'APRFAE



Ancrée solidement à ses membres était le thème du Congrès de fondation de la FAE, en juin 2007. Ces quelques mots, qui voulaient résonner fort et annoncer de nouvelles perspectives pour le syndicalisme enseignant, devaient se traduire par une présence et une influence accrues des membres «de la base» dans les préoccupations quotidiennes, ainsi que dans les structures démocratiques et les processus décisionnels de la nouvelle organisation, particulièrement en matière de négociation des conditions de travail.

Après dix ans d'existence, la Fédération peut se vanter d'avoir tenu le pari. Dynamiques, ses structures et pratiques démocratiques offrent aux membres des espaces de participation et d'engagement accessibles, qui encouragent leur militantisme. Tôt dans la vie de la Fédération, l'espace dévolu aux membres s'est étendu aux enseignantes et enseignants retraités à travers la création, en 2010, de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE), qui participe aux activités de mobilisation ainsi qu'aux instances de la FAE à laquelle elle est affiliée.

Aussi, plusieurs fois par année, les instances fédératives offrent la possibilité à des enseignantes et enseignants du terrain de s'informer des grands dossiers qui occupent la Fédération, tandis que pas moins de 250 personnes se réuniront pour présider aux grandes orientations du prochain triennat de la Fédération lors du VI^e Congrès qui se tiendra à la fin juin 2016. Plus largement, près d'une centaine de personnes sont annuellement investies dans l'un ou l'autre des 17 comités fédératifs et statutaires ou 11 groupes et tables de travail mis sur pied pour soutenir et alimenter les instances dans leurs réflexions et plans d'action, et presque le double prennent part aux différents réseaux thématiques organisés pour les outiller sur des défis syndicaux ou professionnels qui les touchent directement. En période de négociation, les processus démocratiques font une large place aux consultations et aux assemblées générales pour permettre aux membres de discuter de stratégie, de décider des moyens de pression, de mettre en œuvre les plans d'action et, surtout, de définir leurs revendications et priorités de négociation.



1^{er} rassemblement des personnes déléguées, 2007



Congrès 2007

En 10 ans, huit grands rassemblements nationaux auront permis aux centaines de personnes déléguées syndicales que compte la Fédération d'échanger et de faire le point, au nom de leurs milieux, sur plusieurs de ses grandes campagnes ou enjeux d'actualité. La volonté de s'ancrer aux membres s'est également traduite par la conduite, en une décennie, de près d'une vingtaine de consultations, larges ou ciblées (excluant celles liées aux Congrès et aux négociations), qui, portant sur des enjeux de relations de travail, de vie professionnelle ou sociopolitiques, ont débouché sur l'élaboration de propositions et revendications concrètes qui reflètent l'opinion de plusieurs milliers de membres.

En plus du foisonnement d'idées qu'occasionne l'investissement des membres dans ses structures, le dynamisme démocratique de la Fédération s'incarne également par sa capacité à mener une autocritique constructive des pratiques et mécanismes sur lesquels repose sa vie syndicale.

En plus d'une révision périodique de ses statuts et règlements, de ses règles de fonctionnement internes et de ses processus de consultation, la Fédération se porte à l'écoute des membres et de leurs préoccupations pour améliorer ses processus, les rendre plus transparents et plus accessibles. À cette fin, notamment, le V^e Congrès a d'ailleurs mis sur pied une Commission itinérante sur les pratiques syndicales et la vie fédérative qui, durant les deux dernières années, s'est portée à la rencontre des membres de la FAE pour faire le point sur leur expérience fédérative. Cette Commission présentera son rapport final au VI^e Congrès et ses recommandations feront l'objet d'un suivi au cours du prochain triennat.

Ensemble, tous ces éléments témoignent de la préoccupation historique et constante de la Fédération de demeurer ancrée solidement à ses membres.



6 LA LUTTE CONTRE LA RÉFORME PÉDAGOGIQUE

Josée Gaulin

La lutte contre la réforme pédagogique a été dès 2006 l'un des fers de lance de la FAE, et fut même un des motifs menant ses neuf syndicats fondateurs à se désaffilier de la FSE-CSQ. La réforme du curriculum, qui a détourné de son sens les conclusions des États généraux de l'éducation de 1995-1996, mettait de l'avant une nouvelle approche par compétences, reléguant ni plus ni moins l'enseignant à un rôle de guide ou d'accompagnateur de l'élève.

Cette vision, inspirée du courant philosophique socioconstructiviste, a été vertement contestée par plusieurs dès sa sortie. C'est ainsi qu'est d'ailleurs née la Coalition Stoppons la réforme, initiée par la FAE et formée de 7000 parents, élèves, citoyens, intervenants de l'éducation et organismes sociaux.

La politique d'évaluation des apprentissages, réduisant considérablement la notion d'échec et la possibilité de redoublement, a été identifiée comme étant un des problèmes fondamentaux de cette réforme. Elle force les enseignants et enseignants à évaluer le développement des compétences disciplinaires et transversales et à délaisser la mesure du niveau d'acquisition de connaissances de leurs élèves.

Dès son premier triennat, la Fédération a donc amorcé des travaux afin de formuler des propositions alternatives à la réforme. Afin d'appuyer ses travaux sur des expériences concrètes, la FAE a même organisé, en 2007, une vidéoconférence interactive avec des représentants de l'Association Refaire l'École (ARLE) du

canton de Genève en Suisse au sujet de cette réforme scolaire, qu'ils venaient eux-mêmes de rejeter. Par voie de référendum, les habitants venaient de mettre fin au dogme du socioconstructivisme, à l'approche par compétences et ses projets, aux bulletins sans note, sans moyenne de groupe et sans échec ainsi qu'à l'organisation scolaire par cycles de deux ans.

À l'automne 2009, la FAE était prête à lancer sa plateforme pédagogique, permettant d'intervenir en amont de certaines difficultés menant au décrochage, faisant une large place à l'apprentissage des savoirs essentiels et où l'enseignant est véritablement reconnu comme premier expert de la pédagogie.

LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE PRÉVOIT :

- Le retour aux connaissances dans les programmes;
- Un ajustement de l'évaluation des apprentissages (contenu de l'évaluation, notes, moyennes, bulletin, règles de passage, etc.);

- L'annualisation du contenu et de l'évaluation des apprentissages;
- Le maintien des classes spécialisées;
- L'intégration de mesures de soutien pour le personnel enseignant et les élèves.



En 2010, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a annoncé la prescription de l'utilisation des documents relatifs à la progression des apprentissages et la parution de cadres d'évaluation qui ont, à l'automne 2011, changé le processus d'évaluation des apprentissages en promettant d'y intégrer l'évaluation des connaissances.

Insatisfaite de la proposition du gouvernement, la FAE a choisi de produire elle-même des outils répondants aux attentes des enseignantes et enseignants. Ainsi, en 2012, grâce au travail et à l'expertise de huit enseignantes du 1^{er} cycle du primaire, la « Progression des apprentissages (PDA) en français, langue d'enseignement », et le cadre d'évaluation ont été révisés. Ces outils ont été complétés par des grilles d'évaluation,

des listes de mots et d'autres documents complémentaires.

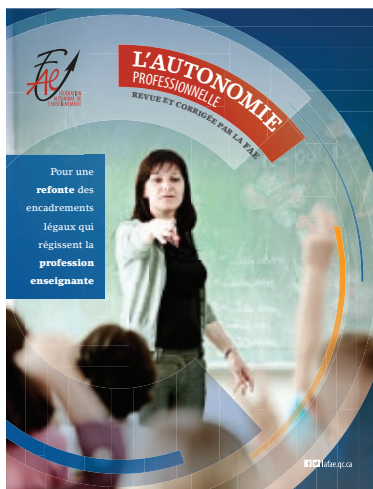
En plus de redonner aux connaissances une place prépondérante, la révision du programme de français au premier cycle du primaire fournit des outils clairs

facilitant une évaluation des apprentissages plus uniforme et mieux structurée. La proposition de révision démontre qu'il est possible de rendre les apprentissages observables et mesurables de manière uniforme et qu'il n'y a aucune raison pour le Ministère de refuser systématiquement la mise en place d'une évaluation fondée sur un socle commun de connaissances.

Et qu'en est-il aujourd'hui de toutes les propositions formulées par la FAE? Des petits pas ont été faits, mais les fondements socioconstructivistes des programmes n'ont pas changé. L'avenir d'espoir: on voit un retour progressif à la promotion d'approches pédagogiques favorisant l'enseignement, la transmission et l'évaluation systématiques des connaissances, les classes spécialisées existent toujours et la FAE a récemment participé, à l'invitation du Ministère, à des travaux de refonte du bulletin unique où elle a pu soumettre plusieurs de ses recommandations. Forte de ses valeurs d'égalité des chances de réussite pour tous les élèves et de respect de l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants, la FAE poursuivra cette lutte à la réforme jusqu'à ce qu'elle soit complètement corrigée.

7 LA DÉFENSE ET LA PROMOTION DE L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

Josée Gaulin



Le triennat 2013-2016 a été largement occupé par les travaux portant sur la question de l'autonomie professionnelle du personnel enseignant, une autonomie maintes fois mise à mal depuis l'entrée en vigueur de la réforme, aussi appelée « Renouveau pédagogique ». À la suite de travaux d'envergure menés avec un groupe de travail composé d'une quinzaine de membres en 2012-2013, la Fédération s'est vu confier, au Congrès de 2013, quelque 50 mandats relatifs à l'autonomie professionnelle et aux structures scolaires.

CEUX-CI PORTAIENT, NOTAMMENT, SUR QUATRE AXES D'INTERVENTION :

- Les encadrements légaux
- Les autres personnels
- La formation des maîtres
- Les structures scolaires

La FAE a choisi de traiter prioritairement de la question des encadrements légaux et des structures scolaires. Après avoir identifié les entraves à l'autonomie professionnelle – alourdissement de la tâche, non-respect du jugement professionnel, bureaucratisation, ingérences dans la pratique, limites de certains encadrements légaux, absence de balises claires et de socle commun – la FAE a proposé, dans sa brochure « L'autonomie professionnelle revue et corrigée : pour une refonte des encadrements légaux qui régissent la profession enseignante », différentes pistes de modifications à la Loi sur l'instruction publique (LIP), au

régime pédagogique, aux programmes de formation ainsi qu'aux contrats de travail afin que chaque acteur du système reprenne sa place et que l'on redonne à la profession enseignante ses lettres de noblesse.

Les résultats des travaux ont d'ailleurs été présentés à l'ex-ministre Yves Bolduc en décembre 2014 afin qu'il appuie l'application de modifications législatives replaçant le personnel enseignant au cœur des décisions pédagogiques. Au cours de cette rencontre, la FAE a été invitée par le ministre Bolduc à présenter, quelques semaines plus tard, des propositions de modifications à la Loi sur l'instruction publique (LIP). Une refonte des textes de la LIP a ainsi été proposée relativement aux droits et obligations des enseignants, des conseils d'établissement, des directions d'école, des commissions scolaires et du ministre. Ces mêmes propositions ont également été présentées à François Blais, qui a succédé au ministre Bolduc, peu de temps après cette rencontre.

AU CŒUR DES MODIFICATIONS PROPOSÉES SE TROUVENT LES PRINCIPES DIRECTEURS SUIVANTS :

- Les enseignants sont les premiers experts de la pédagogie;
- Les enseignants doivent retrouver pleinement le droit d'enseigner et de choisir en toute autonomie leurs approches pédagogiques;
- Les enseignants sont les seuls à diriger la conduite de leurs groupes d'élèves;
- La relation maître-élève est la pierre angulaire du système éducatif: les autres acteurs doivent soutenir cette relation;
- Le Ministère doit réviser ses programmes, en accordant aux savoirs essentiels la priorité, et veiller à ce qu'il y ait des outils communs et uniformes d'évaluation de manière à ce que la valeur du diplôme soit la même partout.



Rassemblement des personnes déléguées, 2014

En décembre 2015, l'ex-ministre François Blais a déposé le projet de loi 86 sur l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires. Pour la FAE, ce projet de loi est un échec. Les modifications proposées, particulièrement au sein des conseils d'établissement, constituent des attaques frontales à la valorisation et au respect de l'expertise des enseignantes et enseignants. Les orientations du projet de loi semblent les considérer comme incapables de faire leur travail autrement que sous une constante supervision. En outre, avec le projet de loi, les leviers de commande du système d'éducation seraient centralisés à Québec, au détriment de la prise en compte des réalités du terrain. Au premier chef de cet éloignement, la réalité des grands centres urbains, dont celle de l'école montréalaise. En somme, le projet de loi ne répond à aucun des multiples problèmes de fond de l'école publique québécoise. C'est pour cette raison que le 24 mars 2016, à la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec, la FAE a exigé le retrait du projet de loi.

Le 13 mai 2016, le nouveau ministre Sébastien Proulx a annoncé l'abandon du PL 86 portant sur la réforme des structures scolaires. On doit bien sûr s'en réjouir, mais aussi s'en méfier, car il propose en revanche un vaste chantier de travail touchant la formation des maîtres, la valorisation et l'encadrement du personnel enseignant, la création d'un ordre professionnel, le financement des services aux élèves qui ont des besoins particuliers, la mise en place généralisée de maternelles 4 ans, l'instruction obligatoire jusqu'à 18 ans, etc. Quel espace existera-t-il pour faire entendre le point de vue des enseignants sur ces sujets? Au-delà d'avoir abandonné le projet de loi 86, quels pans le nouveau ministre va-t-il en conserver? Est-ce que les enseignantes et enseignants pourront enfin se faire pleinement reconnaître leur autonomie professionnelle, individuelle et collective? Bref, beaucoup de questions et peu de réponses, mais beaucoup de travail en perspective à l'aube de ce nouveau triennat...



8 LE SOUTIEN AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ OU ISSUS DE MILIEUX DÉFAVORISÉS

Josée Gaulin

Lors de la négociation de 2010, la FAE a fait du dossier des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) une priorité. L'entente EHDAA, conclue en juillet 2011, prévoyait notamment de mettre en place six classes projets-pilotes de préscolaire 4 ans à temps plein en milieux défavorisés (TPMD) et d'introduire des balises à l'intégration des élèves HDAA dans les groupes ordinaires.

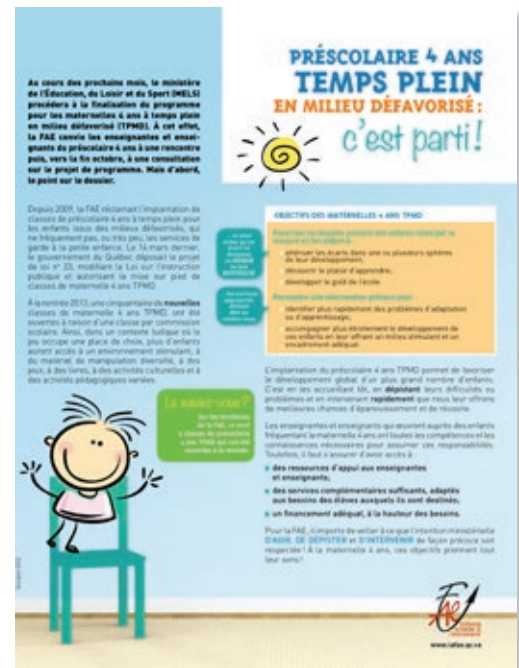
Afin de soutenir les enseignantes et enseignants dans la mise en œuvre de l'entente, la FAE a publié dès octobre 2012 la brochure « EHDAA : Guide d'application de l'entente pour le préscolaire, le primaire et le secondaire ».

La mise en place de classes de maternelle à temps plein pour les enfants de 4 ans issus de milieux défavorisés, maillon essentiel de tout plan de lutte contre le décrochage scolaire et la pauvreté, fut un énorme gain pour la FAE et ses membres, notamment parce qu'il favorise le dépistage et l'intervention précoces.

En juin 2013, grâce à l'excellent travail des enseignantes et enseignant pionniers du 4 ans TPMD et devant la réussite des six projets pilotes - trois en Outaouais et trois dans la région de Montréal - la ministre Marie Malavoy a étendu à tout le Québec l'implantation des maternelles 4 ans (TPMD) avec le projet de loi 23, adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Il aura toutefois fallu attendre juin 2014 avant qu'une lettre d'entente ne permette de régler les injustices subies par les classes-pilotes FAE et de leur appliquer les mêmes conditions que celles dont bénéficiaient déjà la cinquantaine de classes mises en place en septembre 2013.

Dans le dossier des élèves HDAA, la FAE est particulièrement intervenue sur la question de leur intégration en classe ordinaire. Alors qu'elle s'apprêtait à publier ses « 32 revendications pour une intégration réussie », la FAE a participé, en octobre 2010, au Forum sur l'intégration des élèves HDAA organisé par la ministre Beauchamp, et qui réunissait plusieurs autres intervenants et organisations du milieu de l'éducation.

La FAE a toujours défendu un modèle hybride d'intégration et de maintien des classes spécialisées, alors qu'un autre courant de pensée, celui de la plus récente réforme, défend plutôt un modèle d'inclusion totale. Selon la Fédération, l'intégration des élèves HDAA est viciée. Pour une intégration réussie, il faut d'abord faire de la prévention et de l'intervention précoce de véritables priorités. Il faut ensuite placer l'identification des difficultés des élèves au cœur de l'ensemble du processus. Il faut s'assurer que la décision d'intégrer un élève à la classe ordinaire s'effectue dans le plus grand respect de certaines conditions préalables et, finalement, il faut que le gouvernement investisse davantage dans le réseau public.



Puis, en mars 2013, la FAE a accepté de soutenir financièrement les chercheurs Gérald Boutin, professeur au Département d'éducation et formation spécialisées à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Lise Bessette, professeure, directrice du Département d'éducation et pédagogie à l'UQAM, et Houssine Dridi, professeur au Département d'éducation et pédagogie à l'UQAM qui ont proposé un modèle novateur de recherche sur la question. Ils proposaient de recueillir, auprès des enseignantes et enseignants, des témoignages sur leur expérience quotidienne auprès des élèves HDAA.

Les résultats de cette recherche indépendante, intitulée « L'intégration scolaire telle que vécue par des enseignant(e)s dans les écoles du Québec (ISVEQ) » ont été dévoilés en avril 2016. Les conclusions viennent confirmer que le Québec est allé trop loin dans son modèle d'intégration sans donner les moyens aux enseignantes et enseignants d'assurer la réussite des élèves. L'ultime constat est triste, mais reflète l'urgence d'agir : présentement, tout le monde y perd, tant les profs que les élèves, avec ou sans difficultés.

L'année 2016 marque le 10^e anniversaire de la FAE. Dix ans de militance, de débats, de vie syndicale et surtout, d'engagement à défendre les conditions d'exercice des enseignantes et enseignants de même que les conditions d'apprentissage des élèves dont ils ont la responsabilité.

En ouvrant ces pages, vous accédez à l'histoire de votre Fédération. Une histoire ancrée à ses membres et aux enjeux du Québec contemporain. Une histoire mue par des valeurs progressistes d'égalité, de solidarité, de justice sociale, de liberté citoyenne, de démocratie et de coopération. Une histoire portée par des militantes et des militants passionnés qui ont la profonde conviction que l'éducation est un puissant levier qui assure la réduction des inégalités sociales et la formation de citoyennes et citoyens libres et égaux.





2006

7 JUIN : référendum des neuf syndicats fondateurs de la FAE.

28 JUIN : naissance de la FAE et désignation du Comité exécutif provisoire de la FAE. Nicole Frascadore est présidente.

27 OCTOBRE : la FAE demande l'arrêt de l'implantation et du développement de la réforme de l'éducation et exige que des correctifs soient apportés dans les plus brefs délais.

8 NOVEMBRE : lancement de la Coalition Stoppons la réforme (23 000 adhérents).

2007

24 FÉVRIER : vidéoconférence avec la Suisse qui explique pourquoi elle a rejeté la réforme scolaire qui a servi de modèle à celle imposée au Québec.

12 MARS : 59% des parents sont en désaccord avec la réforme (sondage SOM-FAE).

29 MARS : le gouvernement Charest est blâmé par le BIT pour avoir imposé, par le projet de loi 43, les conditions de travail des employées et employés de l'État de 2005 à 2010.

2 MAI : élection du premier Comité exécutif de la FAE. Pierre Saint-Germain est président de la FAE.

5 MAI : le redoublement redevient possible. La FAE l'exigeait.

21 NOVEMBRE : la FAE, l'un des groupes fondateurs de la Coalition Stoppons la réforme, demande un moratoire sur la réforme de l'éducation.

2008

2 FÉVRIER : des milliers de personnes manifestent dans les rues de Montréal à l'invitation de la Coalition Stoppons la réforme.

9 AVRIL : la FAE dénonce des coupes budgétaires de 22,5 M\$ destinés aux élèves en difficulté.

12 JUIN : la FAE réagit au plan ministériel pour soutenir les élèves en difficulté en rappelant que les besoins sont toujours criants, malgré une baisse du nombre d'élèves dans les classes de 3^e à 6^e année du primaire et de 1^{re} année du secondaire dans les écoles en milieux défavorisés ainsi que malgré l'embauche de 1000 nouveaux enseignants.

24 SEPTEMBRE : la FAE demande au gouvernement de renoncer aux coupes dans le domaine culturel.

23 OCTOBRE : la FAE dénonce la publication du Palmarès des écoles 2008 qui fait la part belle à l'école privée.

2 DÉCEMBRE : la FAE rend hommage à l'écrivaine et féministe Hélène Pedneault, décédée la veille.



SOYONS FIERS DE CE QUE

2009

4 FÉVRIER : la FAE appuie les lock-outés du *Journal de Montréal*.

9 MARS : la FAE dénonce le nouveau budget en éducation qui couvre à peine les frais de système.

13 MARS : première cérémonie de remise des prix aux lauréates et lauréats du concours *La persévérance a aussi un visage*.

19 MARS : lancement du mouvement héros : 800 écoles sont invitées à prendre le virage vert.

1^{ER} AVRIL : la FAE visite les ministres libéraux afin d'exiger le respect de leur droit de négocier.

7 AVRIL : la FAE déclare que la décentralisation nuit à la réussite des élèves.

7 AVRIL : la FAE dénonce le refus du gouvernement d'éponger le déficit du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

26 MAI : les gagnants du premier concours *héros* sont connus.

8 juin : la réforme scolaire a 10 ans. Y'a pas de quoi fêter! Manifestation de membres de la FAE devant les bureaux du ministère de l'Éducation à Montréal.

25 JUIN : début du 2^e congrès de la FAE sur le thème *La force d'avancer ensemble*.

30 SEPTEMBRE : la FAE présente sa plateforme pédagogique, adoptée le 28 juin.

4 OCTOBRE : Claire Pimparé devient la porte-parole de la Semaine pour l'école publique (SPEP), qui se tient pour la 1^{re} fois.

La FAE rend hommage à la journaliste et écrivaine Lise Bissonnette.

7 OCTOBRE : publication d'une étude et lancement d'une campagne visant à dénoncer le financement public des écoles privées.

28 OCTOBRE : la FAE entame sa 1^{re} négociation comme organisation syndicale autonome.

3 NOVEMBRE : la FAE se réjouit de la disparition du bulletin adapté pour les élèves HDAA intégrés en classe ordinaire et de l'annonce du retour des connaissances dans les programmes.

30 NOVEMBRE/9 DÉCEMBRE : la FAE dénonce l'offre salariale de 7% sur 5 ans ainsi que les offres sectorielles du gouvernement.

2010

10 FÉVRIER : une étude ENAP-FAE démontre que la surcharge de travail et le manque de contrôle sur la tâche demeurent les principaux facteurs de stress vécus par le personnel enseignant.

8 MARS : la FAE demande l'intervention d'un médiateur dans le cadre de la négociation de sa première convention collective.

22 MARS : la FAE s'associe pour la 1^{re} fois à la *Semaine québécoise des adultes en formation (SQUAF)* et dévoile le nom des gagnants du concours *La persévérance a aussi un visage*.

13 AVRIL : la FAE rend hommage au syndicaliste Michel Chartrand, décédé la veille.

12 MAI : lancement de la campagne *Touche pas à mon prof*.

8 JUIN : première journée de grève des profs membres des syndicats affiliés à la FAE dans le cadre du renouvellement de leur convention collective. Le gouvernement échoue dans sa tentative d'empêcher la FAE d'exercer ce droit.

24 JUIN : la FAE conclut une entente de principe avec le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF), qui sera entérinée par les membres le 31 août.

27 JUIN : début du 3^e congrès de la FAE sur le thème *La puissance d'une voix/e*.

31 AOÛT : les membres rejettent les offres salariales du gouvernement.

8 SEPTEMBRE : la FAE est en commission parlementaire pour dénoncer le projet de loi 103 modifiant la Charte de la langue française et permettant la mise en place des écoles passerelles.

3 OCTOBRE : tenue de la 2^e SPEP sous le thème *Mon école, je l'aime publique!* La FAE rend hommage à l'écrivain Bryan Perro.

17 OCTOBRE : la FAE, qui soutient la Marche mondiale des femmes (MMF), est présente à Rimouski.

18 OCTOBRE : la FAE dénonce l'adoption du projet de loi 103.

25 OCTOBRE : la FAE demande l'implantation des classes de maternelle 4 ans en milieux défavorisés.

22 NOVEMBRE : rassemblement de plus de 500 personnes déléguées de la FAE qui discutent de « 32 revendications pour une intégration réussie ».

15 DÉCEMBRE : la FAE demande de réintroduire le cours d'éducation à la sexualité à l'école.

17 DÉCEMBRE : la FAE accepte les offres économiques du gouvernement.

2011

2 FÉVRIER : la FAE demande le report du nouveau bulletin unique.

10 MARS : la FAE est partenaire de la coalition Pour une intégration réussie.

17 MARS : la FAE dénonce les nouvelles coupes de 110 M\$ en éducation (budget Bachand).

6 AVRIL : la FAE signe sa 1^{re} convention collective.

14 AVRIL : la FAE dévoile les personnes lauréates du concours *La persévérance a aussi un visage*.

31 MAI : la FAE conclut une entente de principe avec le CPNCF pour les élèves HDAA, à la suite de la négociation de la convention collective de 2010. Les membres l'entérinent le 22 juin.

8 SEPTEMBRE : la FAE souligne la Journée internationale de l'alphabétisation.

19 SEPTEMBRE : la FAE dénonce les nouvelles coupes de 800 M\$ en santé et en éducation.

2 OCTOBRE : tenue de la 3^e SPEP sur le thème *Mon école, je l'aime publique*. La FAE rend hommage au premier ministre de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie.

NOUS SOMMES!

2012

31 JANVIER : la FAE se réjouit de la décision de la Commission des relations du travail (CRT) : le gouvernement du Québec a négocié de mauvaise foi lors des négociations de 2005.

31 JANVIER : la FAE rend publique sa révision en profondeur du programme d'enseignement au primaire, après des mois de consultations auprès de milliers d'enseignantes et enseignants.

8 FÉVRIER : la FAE se retire des travaux menés par le gouvernement qui visent à imposer l'enseignement intensif de l'anglais à tous les élèves de 6^e année du primaire.

6 MARS : la FAE dévoile les résultats d'une recherche sur le décrochage scolaire des filles afin d'apporter un éclairage nouveau sur les causes inhérentes à l'abandon des études et sur ses conséquences.

8 MARS : la FAE souligne la Journée internationale des femmes.

12 MARS : la FAE rend hommage à la syndicaliste et féministe Madeleine Parent, décédée le jour même.

20 MARS : la FAE dénonce des coupes budgétaires de 150 M\$ en éducation.

21 MARS : la FAE dévoile les noms des personnes lauréates du concours *La persévérance a aussi un visage*.

22 MARS : la FAE participe à la manifestation nationale contre la hausse des droits de scolarité à l'université.

18 AVRIL : dans le cadre du plan d'action *Touche pas à mon prof!*, la FAE crée un registre pour documenter les cas de violence à l'école.

18 MAI : la FAE fustige le projet de loi 78 qui vise à mettre fin au conflit étudiant.

27 JUIN : début du Congrès extraordinaire sur le thème *La somme de nos forces*.

30 SEPTEMBRE : tenue de la 4^e SPEP sur le thème *Une école pour tout le monde*. La FAE rend hommage au sociologue Guy Rocher.

20 NOVEMBRE : la FAE critique le nouveau budget du gouvernement péquiste, qui ampute le réseau des écoles publiques de 150 M\$.

13 DÉCEMBRE : la FAE dénonce l'adoption du projet de loi conservateur C-377 qui attaque les syndicats.

2013

11 FÉVRIER : la FAE devient partenaire de la Coalition priorité éducation et invite le gouvernement à cesser ses coupes dans le réseau des écoles publiques du Québec.

14 MARS : la FAE se réjouit du dépôt du projet de loi 23 qui permet l'implantation progressive des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieux défavorisés et dépose un mémoire le 2 mai.

28 MARS : la FAE dépose un mémoire à la Commission de la culture et de l'éducation lors de la consultation générale sur le projet de loi 14 modifiant la Charte de la langue française.

5 AVRIL : la FAE dévoile le nom des personnes lauréates du concours *La persévérance a aussi un visage*.

15 AVRIL : la FAE se joint à la Coalition québécoise contre la réforme de l'assurance-emploi et manifestera le 27 avril.

5 JUIN : la FAE présente un mémoire devant les membres du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce et dénonce le projet de loi C-377.

11 JUIN : la FAE devient membre de l'Intersyndicale des femmes.

14 JUIN : la FAE salue l'adoption du projet de loi 23.

5 JUILLET : deux syndicats affiliés à la FAE fusionnent pour devenir le Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides.

4 SEPTEMBRE : la FAE propose un modèle de laïcité.

25 JUIN : début du V^e congrès de la FAE sur le thème *NOUS militions, enseignons, partageons, agissons, inspirons, osons. Un nouvel exécutif est élu et Sylvain Mallette est président de la FAE.*

29 SEPTEMBRE : tenue de la 5^e SPEP sur le thème *Une école en art*. La FAE rend hommage aux comédiens Gilles Pelletier et Françoise Graton.

7 NOVEMBRE : la FAE déplore que le projet de loi sur la Charte des valeurs québécoises divise les Québécoises et les Québécois.

14 NOVEMBRE : la FAE déplore le retrait par le gouvernement Marois du projet de loi 14 modifiant la Charte de la langue française.

12 DÉCEMBRE : la FAE souligne le 50^e anniversaire du rapport Parent.

2014

20 FÉVRIER : la FAE dénonce le budget Marceau qui impose de nouvelles coupes de 125 M\$ en éducation.

1^{ER} AVRIL : la FAE dévoile le nom des personnes lauréates du concours *La persévérance a aussi un visage*.

26 MAI : la FAE juge inacceptable que le ministre de l'Éducation reporte d'un an la mise en place des 90 projets pilotes en histoire au secondaire.

4 JUIN : la FAE réagit avec colère au premier budget Leitaou qui impose de nouvelles coupes de 150 M\$ en éducation.

18 JUIN : la FAE s'allie à la FIQ pour la prochaine ronde de négociation avec le gouvernement du Québec.

22 AOÛT : la FAE dénonce la déclaration du ministre de l'Éducation Yves Bolduc : « Il n'y a pas un enfant qui va mourir de ça et qui va s'empêcher de lire, parce qu'il existe déjà des livres [dans les bibliothèques]. J'aime mieux [que les commissions scolaires] achètent moins de livres. Nos bibliothèques sont déjà bien équipées. »

28 SEPTEMBRE : tenue de la 6^e SPEP sous le thème *Le préscolaire : le début d'une grande aventure*.

La FAE rend hommage à la comédienne Kim Yaroshevskaya.

16 OCTOBRE : la FAE remet sa première bourse Jeune raccrocheuse.

28 OCTOBRE : la FAE et la FIQ déposent leurs demandes salariales et revendiquent leur juste part.

29 OCTOBRE : la FAE dépose ses demandes sectorielles pour améliorer le quotidien des profs.

10 NOVEMBRE : la FAE rend hommage à la comédienne Françoise Graton, décédée le 7 novembre.

14-15 DÉCEMBRE : la FAE reçoit les offres patronales qu'elle qualifie de méprisantes.

2015

7 JANVIER: la FAE exige un moratoire sur le projet de loi sur la fusion des commissions scolaires.

8 JANVIER: des profs de la FAE manifestent devant les bureaux de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) et ceux de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES), à Montréal.

21 JANVIER: la FAE dénonce les pratiques de l'école privée qui, subventionnée par l'État jusqu'à 70%, expulse des élèves en cours d'année.

20 FÉVRIER: la FAE manifeste lors d'une conférence du ministre Bolduc sur l'éducation. Les manifestants scandent: «Arrêtons le sinistre de l'Éducation!».

27 FÉVRIER: François Blais succède au ministre de l'Éducation démissionnaire, Yves Bolduc.

25 MARS: la FAE dévoile le nom des personnes lauréates du 7^e concours *La persévérance a aussi un visage*.

26 MARS: la FAE dénonce les nouvelles coupes de 350 M\$ en éducation lors du budget Leitaio.

31 MARS: dernier jour de la convention collective 2010-2015.

23 AVRIL: la FAE remet la première bourse en relations du travail.

1^{er} MAI: les membres de la FAE participent à la 1^{re} chaîne humaine du mouvement *Je protège mon école publique*.

7 MAI: la FAE demande la médiation en raison de l'écart majeur entre les propositions patronales et les demandes syndicales.

14 MAI: en collaboration avec Relais-femmes, la FAE dévoile le rapport d'analyse de l'étude sur le décrochage scolaire des filles.

26 MAI: un sondage dévoile que la population rejette les propositions du gouvernement en matière d'éducation.

30 SEPTEMBRE: premier jour de grève pour la FAE dans le cadre de la négociation nationale et manifestation de 30 000 profs et citoyens dans les rues de Montréal.

3 OCTOBRE: spectacle-hommage aux profs de l'école publique animé par Pénélope McQuade avec une pléiade d'artistes.

8 OCTOBRE: deuxième jour de grève pour la FAE dans le cadre de la négociation nationale.

3 NOVEMBRE: la FAE suspend les négociations avec le gouvernement du Québec.

23 NOVEMBRE: la FAE tient un rassemblement des personnes déléguées au Palais des congrès. Plus de 600 profs fiers et en colère discutent de la négociation.

4 DÉCEMBRE: la FAE critique vivement le dépôt du projet de loi 86 modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires, qui relègue les profs au rôle d'exécutants.

9 DÉCEMBRE: les membres de la FAE entrent en grève pour trois jours consécutifs. La FAE érige un camp temporaire près des bureaux du ministère de l'Éducation, puis participent en grand nombre à une manifestation de 100 000 personnes à Montréal.

10 DÉCEMBRE: dans la nuit, la soixantaine de profs dormant au camp d'occupation *Sauvons l'école publique* sont évincés par le Service de police de la Ville de Montréal, sous les ordres du ministère des Transports à qui appartient le terrain.

15 DÉCEMBRE: la FAE reprend les négociations avec le gouvernement, mais annonce cinq jours plus tard qu'elle poursuivra les travaux aux tables de négociation après Noël.

2016

16 JANVIER: manifestation de la FAE à Montréal avec des milliers de personnes pour un réinvestissement massif dans les écoles publiques.

29 JANVIER: les membres de la FAE rejettent la proposition salariale du gouvernement et restent mobilisés.

9 MARS: une entente de principe intervient entre la FAE et le gouvernement. Les membres l'entérinent le 23 mars.

6 AVRIL: la FAE demande au gouvernement une réflexion nationale sur l'éducation.

19 AVRIL: la FAE dévoile les résultats d'une étude, réalisée par l'UQAM, qui explique clairement que les profs aussi souffrent du manque de services lors de l'intégration des élèves HDAA en classe ordinaire.

21 AVRIL: la FAE remet sa deuxième bourse en relations du travail.

1^{er} mai: la FAE participe à la manifestation des travailleuses et travailleurs à Montréal.

17 MAI: premier Réseau des alliées et alliés pour la diversité sexuelle.

7 juin: la FAE célèbre son 10^e anniversaire.

27 JUIN: début du 6^e congrès sous le thème *Fière, autonome et engagée*.

— Réalisation Sylvain Mallette et Marie-Josée Nantel

9 DES SERVICES OFFERTS À SES SYNDICATS AFFILIÉS

Josée Gaulin

C'est d'abord soucieuse de répondre aux besoins de ses membres que la FAE s'est développée au cours de la dernière décennie. Les services offerts se déclinent en quatre catégories :

1 - Services-conseils

L'un des premiers chantiers de la FAE a été la négociation d'un contrat d'assurance collective avec le groupe La Capitale. Une expertise a d'ailleurs été développée à la FAE en ce qui a trait à la gestion des dossiers complexes. Lorsque ceux-ci doivent être traités, un professionnel de la FAE soutient le syndicat affilié afin que ce dernier puisse bien représenter ses membres.

Outre les questions en matière d'assurance, chaque année, ce sont près de 300 appels que gère l'équipe des relations du travail et de la vie professionnelle afin de bien aiguiller les syndicats affiliés relativement à l'interprétation fine des différentes clauses et annexes de la convention collective nationale et des divers autres encadrements légaux, dont la Loi sur l'instruction publique (LIP). De la question d'interprétation à l'analyse de cas complexes, c'est une équipe aguerrie de huit conseillères et conseillers qui soutient les membres des syndicats affiliés de la Fédération.

Enfin, comprendre les médias, leur univers, le mode de fonctionnement d'une salle de nouvelles, les pièges à éviter lorsqu'on accorde une entrevue, le sens de la ligne percutante qui fera un bon clip, voilà des compétences qui s'acquièrent et qui sont utiles aux membres des organismes affiliés à la FAE. Afin de bien les soutenir, la FAE offre sur demande des services-conseils aux porte-parole de ses affiliés : validation des messages clés, relecture de communiqués ou d'invitations de presse, appui lors de conférences de presse, etc.

2 - Outils d'information

Bien que chaque syndicat local développe ses outils d'information, la FAE offre à ses membres différents outils à portée nationale afin qu'ils puissent par la suite en faire bénéficier chaque enseignante et enseignant. Par exemple, tout enseignant en début de carrière reçoit en début d'année une trousse d'information incluant les documents fondateurs de la FAE : *Déclaration de principes*, brochure sur le programme d'assurance collective, *Guide des mythes de la profession enseignante*, fiche syndicale « Qu'est-ce que la négociation nationale », etc. Un groupe de travail se penche présentement sur un projet de révision de la trousse d'intégration syndicale adaptée aux besoins actuels afin que les nouvelles personnes enseignantes se familiarisent avec leur syndicat, s'y intéressent et aient envie de s'impliquer.

Le Service des communications de la FAE fournit pour sa part une vaste gamme d'outils d'information vulgarisés, tels que *L'Autonome* ou encore le *Point Négocié*, qui permettent aux enseignantes et enseignants de mieux comprendre les enjeux d'actualité : classes de maternelle 4 ans en milieu défavorisé, autonomie professionnelle, décrochage scolaire, cours d'éducation à la sexualité, anglais intensif, etc.

Enfin, depuis quelques années, des efforts importants ont été consentis au développement et à l'enrichissement des plateformes virtuelles de la FAE : le site Internet a été modernisé et les médias sociaux sont alimentés quotidiennement. Les membres sont donc informés en temps réel des actions de leur Fédération.

3 - Formations

« L'éducation et la formation syndicales sont au cœur même de la vie démocratique de la Fédération puisque partager le savoir, c'est se donner des outils concrets pour partager le pouvoir. »

Denis Létourneau, vice-président à la vie politique, Projet de programme d'éducation et de formations syndicales, 2011.



C'est dans cet esprit que depuis 2011 des programmes structurés de formations sont développés chaque année, bien que dès 2006 des formations ponctuelles aient été offertes. Certaines formations sont d'ailleurs devenues des incontournables au fil des ans : syndicalisme 101, présidence d'assemblée, planification de la retraite, communication orale et gestion de crise, développements récents en droits de l'enseignement, réseau d'applicatrices et d'applicateurs, animation de groupes.

4 - Outils de travail

Huit ans après avoir eu le mandat d'attribuer un contrat de service afin de mettre en place un logiciel de gestion des membres, la première phase de déploiement du logiciel a vu le jour en 2015. La dernière phase est pour sa part prévue d'ici fin juin 2016. La Fédération s'est dotée de cet outil afin de dresser le profil des enseignantes et enseignants de manière à mieux les représenter. À titre d'exemple, il est maintenant possible de connaître la répartition femmes-hommes, de déterminer l'âge moyen des membres, de savoir combien d'enseignantes et enseignants travaillent dans chacun des secteurs, de préciser le taux de précarité qui sévit, etc.

Plus récemment, grâce à son équipe de professionnels, la FAE a développé une plateforme virtuelle, accessible par la section membres de son site Internet, permettant à ses syndicats affiliés d'accéder à une version annotée de la convention collective nationale, ce qui constitue un soutien précieux lors de l'interprétation de chaque clause, souvent complexe.

10 UN JOUEUR CLÉ EN ÉDUCATION AU QUÉBEC

Josée Gaulin

Au cours des dix dernières années, par l'avant-gardisme des solutions qu'elle propose, son engagement de tous les instants dans les grands enjeux d'actualité et la rigueur intellectuelle dont elle fait preuve, la FAE s'est positionnée comme un joueur incontournable du secteur de l'éducation au Québec, mais plus encore, comme un acteur clé ayant sa propre voix sur la scène sociopolitique québécoise.

D'une organisation naissante à une organisation en plein développement, elle a accentué au cours des dernières années ses efforts afin d'accroître sa notoriété auprès de divers publics.

Elle a acquis ses lettres de noblesse en développant des alliances avec d'autres groupes sociaux, syndicaux ou communautaires, telle la Coalition opposée à la privatisation et à tarification des services publics, Partenaires pour un Québec français, L'Intersyndicale des femmes, Relais-femmes, la Coalition conciliation travail-famille-études, la Coalition sur l'équité salariale. Elle s'est également investie auprès des futurs enseignants en leur offrant par exemple des formations sur les mythes de la profession enseignante et en mettant sur pied une Bourse en relations du travail afin de reconnaître l'apport des travaux d'étudiants de 2^e ou 3^e cycle à l'avancement des connaissances en relations du travail.

Se sont également multipliés les efforts en matière de relations de presse et relations gouvernementales. Présente chaque jour sur les médias sociaux comme Facebook et Twitter, accordant chaque semaine des entrevues aux journalistes des grands médias nationaux, déployant des campagnes publicitaires originales sur les plus grands réseaux, la FAE est aujourd'hui sur la place publique comme jamais elle ne l'a été.

D'ailleurs, forte d'une excellente réputation dans son milieu, la FAE a procédé au printemps 2014 à une réflexion stratégique sur son identité organisationnelle, de manière à pouvoir ensuite mieux définir son identité visuelle. À l'aide de sondages et d'entrevues avec des groupes externes, les chercheurs mandatés ont pu identifier les perceptions externes quant aux croyances de la Fédération, à ses éléments différenciateurs par rapport à d'autres organisations comparables, aux attentes de ses membres et surtout, à son essence de marque.

AU TERME DE LA DÉMARCHE, IL A ÉTÉ POSSIBLE DE CONCLURE QUE LA FAE EST UN JOUEUR CLÉ QUI CROIT QUE :

- l'éducation publique doit être la grande priorité nationale du Québec;
- son syndicalisme d'idées innovantes est un outil démocratique qui permet de lutter contre les inégalités sociales et économiques;
- les enseignants sont les premiers experts de la pédagogie;
- ses membres portent une vision humaniste de l'enseignement de demain.

Elle se démarque par son engagement à promouvoir et protéger l'école publique, à représenter des enseignantes et enseignants œuvrant en milieu urbain et périurbain, à pratiquer un syndicalisme démocratique, ancré à ses membres, porteur de solutions réalistes et viables qui s'enracinent dans la réalité des profs. C'est ainsi que la FAE se définit comme étant un véritable « créateur d'avenir ».



LA FAE VUE PAR...

Dans ce numéro spécial consacré au 10^e anniversaire de la FAE, *L'Autonome* a demandé à ses collaborateurs, partenaires et amis de lui faire parvenir des vœux à l'intention des enseignantes et enseignants. Voici, pour vous, de chaleureux témoignages.



Claire Pimparé, animatrice et conférencière

En tant que porte-parole de la SPEP, j'ai voulu vous transmettre tout le respect et l'admiration que je vous porte, car vous méritez d'être reconnus, d'être soutenus et d'être respectés dans cette tâche colossale qu'est la vôtre, dans cette mission de pouvoir communiquer votre savoir, afin qu'année après année, tous ces jeunes que vous accompagnez puissent devenir les adultes responsables et épanouis de demain. Il est grandement temps que nous portions une oreille attentive aux membres du corps professoral dont vous faites partie, que nous soyons attentifs à ce que vous avez à dire et à exprimer, car c'est vous qui êtes au cœur de l'action, car c'est vous qui pouvez faire avancer et changer la vie de notre belle et très prometteuse jeunesse. Continuez d'entretenir ce feu sacré qui vous anime et qui fait vibrer chaque cellule de votre être, car vous faites le plus beau métier du monde.



Pénélope McQuade, animatrice

Dans ce monde où l'on baisse souvent les bras, où l'ampleur du combat mène à la fatigue et à la démobilitation, où l'on martèle que l'essentiel coûte trop cher et où l'on observe, souvent impuissants, que la base est instable, il y a des exemples de courage.

Dans ce monde où grandissent nos enfants, l'espoir passe par l'exemple de celles et ceux qui ne baissent pas les bras si facilement, que la fatigue du combat ne décourage pas, que l'absence de moyens ne diminue pas et qui font de l'essentiel la matière même d'une base inébranlable.

À tous les enseignants et toutes les enseignantes de la FAE, Merci.



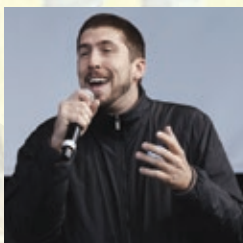
Stefie Shock, chanteur

Bonjour les enseignantes et les enseignants de la FAE,

Juste un mot d'encouragement pour souligner le 10^e anniversaire de votre Fédération.

Je dis toujours que l'enseignement, lorsqu'il est passionné, peut intéresser n'importe qui. C'est pourquoi je valorise tant ce métier essentiel et précieux qui n'obtient pas toujours les égards qu'il mérite.

Bon dixième anniversaire, continuez de nous enrichir !



David Goudreault, slameur

Les enfants brillants poussent au soleil des profs qui rayonnent
Les kids brisés se réparent entre les mains d'un enseignant bardé de patience
Oui, l'avenir du monde se bricole dans nos vieilles écoles
À l'ombre des préjugés, à l'incandescence de votre vocation
Ne laissez aucun ministère déconnecté vous épuiser à la source
Protégez encore cette lumière à semer dans le vrai monde, enseignez!
Âmémentié



Jasmin Roy, animateur

«L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde»
– Nelson Mandela

Chers enseignants et chères enseignantes,

Vous façonnez notre société et changez le monde pour créer des milieux positifs et bienveillants. Vous avez toute mon admiration. Une société en santé est une société qui honore le travail de ses enseignants.

Du 27 au 30 juin 2016

LE VI^e CONGRÈS COURONNERA 10 ANS DE DYNAMISME DÉMOCRATIQUE

– Wilfried Cordeau



Au-delà des festivités du 10^e anniversaire, qui ne manqueront pas d'en faire un événement marquant, le VI^e Congrès de la Fédération, qui se déroulera à Saint-Sauveur du 27 au 30 juin prochain, couronnera une décennie de syndicalisme autonome, engagé et démocratique.

En effet, voilà dix ans, neuf syndicats de l'enseignement ont choisi de se doter d'une fédération ancrée à ses membres, lesquels allaient prendre une grande place dans plusieurs aspects de son organisation. C'est par l'instance d'un Congrès qu'ils ont décidé que leur nouvelle organisation présiderait aux grandes destinées de celle-ci. Ce Congrès fait une large place aux membres de la base de l'ensemble des affiliés et est un espace privilégié de débat et de prise de décisions. En un sens, on ne peut guère marquer plus symboliquement le 10^e anniversaire de la FAE que dans la réunion de cette instance, symbole de la souveraineté des membres dont la Fédération se veut le reflet.

Après plusieurs mois de travaux préparatoires (consultations, analyses de fond, débats préliminaires, etc.), pas moins de 250 personnes seront ainsi réunies durant quatre jours de travaux intensifs pour discuter et décider des orientations politiques qui guideront le développement de la Fédération pour les prochaines années et mettre à jour ses structures et pratiques démocratiques. À cette fin, plusieurs enjeux de fond marqueront ce sixième rendez-vous politique de la jeune histoire de la FAE. En voici quelques-uns.

Approfondir le positionnement sectoriel et social de la Fédération

Sur décision du Congrès précédent, la Fédération a mené des travaux de fond sur plusieurs enjeux au cours du triennat 2013-2016. Les orientations adoptées par le Congrès en matière de laïcité, en 2013, conviaient à entreprendre un chantier sur le cours d'éthique et de culture religieuse (ECR), pour lequel le VI^e Congrès devra préciser les balises et le cadre de travail. Aussi, le dossier de l'autonomie professionnelle et des structures scolaires nous a permis d'adopter une plateforme positionnelle importante sur laquelle nous avons pu faire reposer nos interventions au sujet du projet de loi 86. Il reste toutefois encore quelques pans de cet important chantier à définir, notamment celui de la formation initiale des maîtres. Les travaux menés à cet égard, avec l'appui de comités et groupes de travail internes, permettront au VI^e Congrès d'en définir quelques orientations préliminaires, dans le contexte où les programmes de formation à l'enseignement font l'objet de pressions multiples actuellement. Cette question nécessitera toutefois une somme de travail colossale durant le prochain triennat, en raison de sa complexité, mais aussi du nombre important d'acteurs impliqués, dont le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) et les universités.

En matière d'orientations sociopolitiques, les congressistes auront fort à faire. En 2008, la *Déclaration de principes* avait permis à la Fédération de définir les grandes orientations, valeurs et principes fondamentaux qui, au-delà des structures organisationnelles, allaient guider son action syndicale et refléter sa conception d'un syndicalisme autonome. Sur ces fondements, la Fédération a pu développer durant la dernière décennie ses solidarités et se positionner comme une organisation combative syndicalement, innovante en éducation, mais également engagée socialement.



Séance de travail, SEO, Congrès 2010

Cependant, ces dernières années, la conjoncture sociale, économique et politique, très dynamique, ainsi que la diversité et l'intensité du débat public sur nombre d'enjeux importants ont démontré plus d'une fois les limites des positions de la Fédération, et la nécessité de préciser sa capacité à intervenir sur des débats de fond ou des changements sociaux qui affectent ses membres comme citoyens, travailleurs, parents, contribuables, etc.

Pour y remédier, le V^e Congrès, en juin 2013, mandatait la Fédération pour élaborer une plateforme sociopolitique apte à la doter de nouveaux leviers d'analyse, de revendications et d'actions pour l'avenir.

Au terme d'un vaste, mais prolifique processus de consultation, amorcé à l'automne 2014, les personnes déléguées du prochain Congrès seront ainsi appelées à trancher les multiples débats ouverts à propos du regard et des revendications que la Fédération devra porter sur : le bien commun, le rôle de l'État, l'environnement, les services publics, les programmes sociaux, la lutte contre la pauvreté, l'égalité entre les femmes et les hommes, la fiscalité et les finances publiques, les solidarités nationales et internationales, etc.

Renouveler les liens avec l'APRFAE

Il y a 10 ans, la création de la FAE avait rapidement posé aux membres qui allaient ou venaient de prendre leur retraite la question de leur regroupement au sein d'une association qui leur est propre. En 2010 fut ainsi fondée l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE), affiliée à la Fédération.

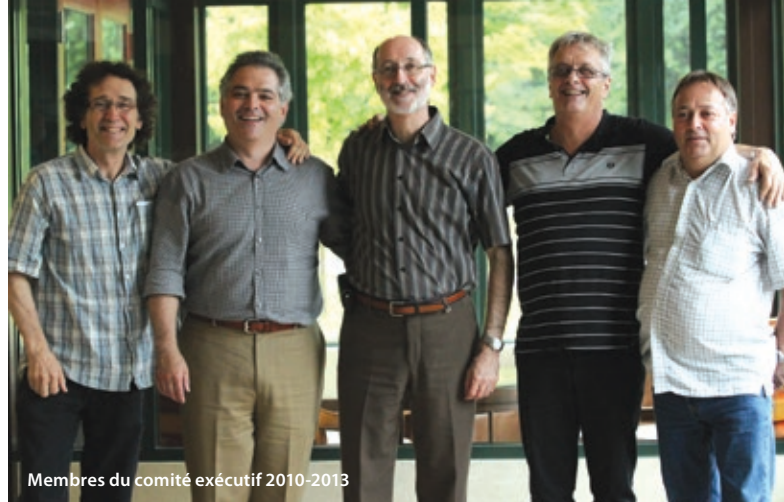
Alors qu'elle célébrera bientôt son 6^e anniversaire, l'APRFAE représente et offre aujourd'hui des services à plus de 800 membres. Militante, elle est active et visible dans les luttes que ses membres ont à cœur, et présente dans les activités de la Fédération.

Cependant, la structuration et le développement d'une organisation de cette nature, qui repose sur le bénévolat et des sources de revenus qui ne peuvent se comparer à celles des autres affiliés de la Fédération, demeure un défi important sur lequel les congressistes seront interpellés, notamment en décidant du type de soutien (financier et autre) à apporter au développement à plus long terme de l'APRFAE. De plus, la nature du rôle que l'APRFAE exerce au sein de la Fédération et la portée des rapports politiques qu'elles entretiennent l'une avec l'autre figurent parmi les débats importants du VI^e Congrès.

Poursuivre le développement de la Fédération

Après une négociation nationale d'une intensité peu commune, le triennat qui s'ouvrira à la fin du VI^e Congrès offrira certainement l'occasion de consolider certains fondements organisationnels afin de poursuivre le développement de la Fédération. À cette fin, les congressistes examineront certains des instruments de gouvernance et d'administration sur lesquels ceux-ci prennent appui.

D'abord, l'expérience d'une décennie de développement et deux négociations nationales permettent désormais de mieux comprendre les limites et les besoins auxquels l'organisation de la Fédération est confrontée quotidiennement, mais aussi



Membres du comité exécutif 2010-2013

de faire des projections pour l'avenir. Ainsi, les délégations seront appelées à donner un mandat permettant, à moyen terme, d'étudier les moyens d'optimiser son organisation budgétaire et de préciser la nature des services qu'elle offre. Enfin, l'importance que revêtent la vie démocratique et la participation des membres dans la construction et le dynamisme de la Fédération se traduit par la multiplication et la complexification des rapports politiques et des structures participatives ou décisionnelles internes. À cet égard, la force démocratique de la FAE peut se mesurer à la vitalité constante et permanente de ses Statuts et Règlements, couramment révisés et améliorés au cours de la dernière décennie. Le VI^e Congrès ne manquera pas l'occasion d'y apporter quelques aménagements et innovations pour répondre aux exigences démocratiques émergentes et poser les jalons de certains pans de son développement futur. Cela dit, la démocratie syndicale, telle qu'elle est conçue et vécue au sein de la Fédération, ne réside pas que dans les structures et normes de ses documents fondateurs; elle s'incarne aussi dans la pratique, la vitalité et l'expression d'un débat d'idées et de rapports égalitaires constants entre tous les membres et toutes les entités qui composent l'organisation. En ce sens, le rapport final de la Commission itinérante sur les pratiques syndicales et la vie fédérative qui, au terme d'une vaste démarche de consultation auprès des membres au cours du triennat, sera déposé au Congrès, donnera certainement aux congressistes l'occasion d'apprécier le chemin parcouru en 10 ans de construction d'une nouvelle organisation, et de prendre la mesure des défis internes qui restent à relever.

Conclusion

À bien des égards, le VI^e Congrès de la Fédération, qui bouclera en force sa première décennie d'existence, portera en lui-même un regard à la fois rétrospectif, critique et constructif sur plusieurs des piliers historiques de sa fondation. En juin 2006, les syndicats fondateurs de la Fédération rêvaient, notamment, d'une organisation plus démocratique, qui favorise une participation large et permanente de ses membres, capable de se positionner avec force dans le débat public pour porter leurs revendications, à l'avant-garde des enjeux liés à l'éducation, à la défense de l'école publique et de l'autonomie professionnelle du personnel enseignant, inclusive des personnes retraitées de l'enseignement. Dix ans plus tard, le VI^e Congrès confirmera non seulement que cette organisation existe et représente déjà une réalité incontournable du paysage syndical et éducatif québécois, mais aussi que cette flamme originelle continue de l'animer et lui permet de se renouveler en respectant ses principes fondateurs. Symboliquement, une boucle sera bouclée et un nouveau chapitre pourra s'ouvrir.



Membres du CE 2013-2016

Ô CAPITAINE! MON CAPITAINE!

« Ô Capitaine! Mon Capitaine!
Fini notre effrayant voyage,
Le bateau a tous écueils franchis,
le prix que nous quêtions est gagné,
Proche est le port, j'entends les cloches,
tout le monde qui exulte,
En suivant des yeux la ferme carène,
l'audacieux et farouche navire;... »

– Walt Whitman



HOMMAGE À MARTIN LAUZON

Vice-président aux relations du travail
2013-2016.

Et voilà, le moment est venu de te partager quelques mots. Tel n'était pas notre souhait, mais tu nous y obliges. Nous comprenons ta décision, mais la cassure est sévère.

Dès tes premiers contacts avec le personnel de la Fédération, tu nous as influencés. Tel un capitaine, au cours des trois dernières années, tu as mené le Service des relations du travail et les négociations nationales avec professionnalisme, leadership et passion.

Ta grande humilité et le respect que tu portes aux personnes avec qui tu travailles sont des qualités qui font ta marque de commerce. Ajoutons-y ta rapidité d'analyse, ta rigueur, ta bonne



Équipe des relations du travail de la FAE

humeur et ton humour, et voilà l'exemple de ce que doit être un vrai leader, un « Ironman ».

Durant ton séjour à la vice-présidence, tu nous as incités à nous dépasser, tu nous as inspirés. Tu as été un grand capitaine en qui les enseignantes et enseignants ont pu avoir confiance, mais surtout, pour nous, un collègue inoubliable.

Nous sommes très fiers d'avoir travaillé à tes côtés, continue ta route. Nous cédon à d'autres la chance d'être influencés par une personnalité de ta trempe.

Merci pour tout, bon retour à l'école, mais d'abord: BONNES VACANCES!

L'équipe de la FAE

MON PLUS BEAU SOUVENIR À LA FAE: APPEL AUX MILITANTES ET MILITANTS

Dans une volonté de porter à notre mémoire des événements marquants de la vie syndicale de la Fédération, *L'Autonome* a fait appel aux militantes et militants afin qu'ils racontent un souvenir qui leur est précieux. De la naissance de la FAE à la récente négociation, trois témoignages éloquentes :

Caroline Proulx-Trottier – SEOM

Premier congrès de la FAE, je préside. Nicole Frascadore me demande une intervention extraordinaire. Elle s'installe à la table avant et annonce qu'un règlement est intervenu avec la CSQ... DOSSIER RÉGLÉ apparaît sous forme d'étampe sur l'écran. Nous sommes bel et bien neuf syndicats désaffiliés. J'ai perdu ma neutralité de présidence des débats et j'avais les yeux pleins de larmes de joie!

Sylvie Turgeon – SEBL

« Acceptable ou inacceptable? » Michel Paquette haranguant la foule à la suite de la lecture d'extraits des *Pires histoires ignorées d'en haut*. Un moment mémorable et, comme pour toute bonne manif, un froid de canard!



Michèle Cabana – SEHY

Je me souviendrai longtemps de la manifestation que nous avons tenue en appui au syndicat de l'Outaouais pour dénoncer les représailles que les membres de ce syndicat subissaient alors qu'ils ne faisaient que porter leur macaron. Nous étions une douzaine à être montés en bus pour assister à une assemblée des commissaires. Nous scandions: « Notre macaron, nous le porterons! »

Aussi, lors de la dernière négociation nationale, on a eu le privilège d'avoir la présence de M. Martin Lauzon, vice-président de la FAE. Il a toujours été très clair dans ses explications. Nous avons grandement apprécié ses qualités de communicateur.

CRISE DE LÉGITIMITÉ ?

— Normand Baillargeon, philosophe, essayiste et chroniqueur en éducation



À l'automne dernier, j'ai été approché par un éditeur (Groupe Librex, VLB éditeur), qui publie notamment des ouvrages dans une collection intitulée : *Lettres à un jeune...* . Quelques missives sont déjà parues, adressées, par exemple à un jeune politicien (Lucien Bouchard, aidé de Pierre Cayouette, la signe), à un jeune cinéaste (Micheline Lanctôt en est la signataire), à un jeune chef (par Jérôme Ferrer, aidé de Pierre Cayouette).

Tranche de vie...

On me demandait bien entendu une lettre adressée à un (la collection ne féminise pas....) jeune enseignant.

J'ai formé durant un quart de siècle, et avec beaucoup de bonheur, des maîtres. Mais, comme vous le savez, le monde de l'éducation au préscolaire, au primaire et au secondaire est si varié et si vaste que je ne me sentais pas en mesure de relever ce défi sans être accompagné d'une équipe d'enseignants représentant le plus large éventail possible des différents cas de figure qu'on retrouve dans le métier.

J'ai donc lancé un appel à des enseignant.e.s qui accepteraient bénévolement de me rencontrer, d'échanger avec moi et de m'instruire.

La réponse a été enthousiaste et j'ai dû refuser bien plus de gens que je pouvais en recevoir. Une journée d'étude a eu lieu, les gens ont rédigé des vignettes pour partager leurs expériences, des échanges se sont poursuivis et se poursuivent encore, alors que le livre est en voie d'achèvement.

Je retiens de tout cela — et des 25 années qui ont précédé — quelques idées, ou du moins quelques intuitions dont je voudrais vous faire part.

Je me limiterai à trois.

Trois intuitions

La première est que les enseignantes et enseignants semblent avoir un réel appétit de dialogue et de partage, qui naît sans doute, au moins en grande partie, de leur perception que le métier est objectivement devenu plus difficile.

Je ne vous abreuverai pas de statistiques, rassurez-vous, d'autant que je me questionne parfois sur leur fiabilité. Mais il est hors de tout doute raisonnable que l'on quitte désormais beaucoup le métier; qu'il s'exerce dans la précarité; et que les exigences que l'on a à l'endroit des personnes qui le pratiquent sont de plus en plus grandes, alors que les conditions, matérielles et intellectuelles pour l'exercer sont de moins en moins favorables — et je ne dis rien de l'impact de ces politiques dites d'austérité.

La deuxième est que le monde de l'éducation (ce qui n'est pas propre au Québec, mais tout cela prend chez nous une coloration particulière) me semble souffrir d'une plurielle crise de légitimité qu'on entend comme en écho dans tant de choses que disent à présent les enseignantes et enseignants.

Je décèle une crise de légitimité scientifique, où se décide notamment ce qui justifie telle ou telle pratique que l'on recommande ou impose : la récente réforme n'a pu, sur ce plan, qu'alimenter scepticisme ou cynisme.

Cela entraîne aussi une crise de la légitimité de la gouvernance, qui alimente une crise de confiance, envers notamment le MEES et les facultés d'éducation.

Je soulignerai enfin une crise de nature plus philosophique et politique, qui concerne la nature même de l'éducation, de son rôle social et politique et de ce qui en découle pour la place et le statut des institutions qui la prennent en charge et des personnes qui la portent et l'incarnent, au premier rang desquels sont les enseignantes et enseignants.

La troisième intuition que je veux partager est que nous sommes mûrs, collectivement, pour une démarche sérieuse comme le fut la commission Parent et qui agirait ensuite conformément au consensus que cette démarche permettrait de dégager (comme ne le firent pas les États généraux...) relativement à ce que nous entendons être l'éducation, à la place que nous voulons lui donner et aux moyens que nous entendons consacrer à ce qui, j'en fais le pari, serait désigné comme une, sinon la priorité nationale.

Un regret

J'aimerais pouvoir vous dire la forme que devrait prendre cette mobilisation et cette consultation nationales.

L'honnêteté m'oblige à avouer que je ne le sais pas vraiment...

CE QUE VOUS IGNOREZ PEUT-ÊTRE DE LA FAE

— Marie-Josée Nantel



Le premier slogan de la FAE

«On repart à 9!»

La signification du numéro de téléphone de la FAE

514 MON-PROF (666-7763)

Qui fête son anniversaire le même jour que la désaffiliation des neuf syndicats fondateurs de la FAE?

Sylvain Mallette, le président actuel de la FAE, qui fête aussi son anniversaire le 7 juin.

La signification du logo de la FAE?



«La création du logo de la FAE présentait pour moi un certain défi d'équilibre et de lisibilité. Je voulais qu'il soit remarquable et remarqué, explique le graphiste André Jarry. J'ai décidé de créer le F à partir d'une police de caractère très gestuelle et féminine, symbolisant la majorité d'enseignantes qui composent la FAE. Tout comme votre démarche, je voulais que mon approche soit positive, sans agressivité. Le F se trouve derrière, il est le support.

Le A, fier de son autonomie, se manifeste tout en faisant un x sur le F, ce qui démontre l'indépendance et la liberté de parole. Le E, en faisant suite et continuité vers l'avant, représente l'évolution constante et rejoint la flèche qui amène le tout vers le haut. C'est l'ascension vers le mieux-être, le mieux faire.»

La FAE reçoit... un signe religieux

Alors qu'elle doit se positionner dans le cadre de l'épineux dossier de la laïcité, la FAE reçoit un signe céleste au pas de sa porte de garage...



Le plus court communiqué de l'histoire de la FAE: 6 mots.

Remaniement ministériel
Pierre Moreau obtient l'éducation.

Montréal, le jeudi 28 janvier 2016 –
CETTE FOIS-CI DOIT ÊTRE LA BONNE.



LE TOP DES CITATIONS DE SYLVAIN MALLETTE PENDANT SON MANDAT 2013-2016

- 1 «Je comprends que l'Halloween est passée et que le président du Conseil du trésor veut nous faire fouiller dans le fond du baril. Mais c'est pas vrai qu'on va sucer un suçon déjà sucé.»
- 2 «Rien n'est moins sûr qu'une promesse libérale.»
- 3 «C'est comme si le gouvernement, les commissions scolaires et les directions d'établissement avaient décidé de vider un bidon d'essence sur le contrat de travail et d'y mettre le feu.»
- 4 «C'est à se demander si, à la veille de Noël, le gouvernement libéral n'a pas décidé de faire une suite au film *Le père Noël est une ordure*.»



- 5 «Le ministre doit écouter et faire preuve d'ouverture, mais surtout, il doit ramener à l'ordre les idéologues et les pédagogocrates du ministère de l'Éducation qui encombrant les corridors et qui nous empêchent de faire le travail comme on voudrait le faire pour être capable d'aider les élèves.»
- 6 «On n'est plus à l'époque des écoles de rang. Ce n'est pas vrai qu'on va accepter de se faire payer avec des cordes de bois.»



UN RÉSEAU DES FEMMES SOUS LE SIGNE DE L'ÉGALITÉ

— Marie Pelchat

« On ne naît pas femme, on le devient. »
– Simone de Beauvoir, 1949

Le 15 avril 2016, près d'une centaine de femmes membres de la FAE se réunissaient pour parler d'égalité des femmes. Ce 8^e réseau des femmes, sous le thème « L'égalité entre les sexes : avancer vers l'arrière? », se voulait surtout un moment privilégié pour discuter des avancées et des reculs en matière de condition féminine.

Pire encore, les stéréotypes sont porteurs d'un double standard. Une fille qui couche avec trois gars en deux mois, on dira que c'est une fille « facile ». Mais si un gars fait la même chose, on dira que c'est un « king », un tombeur.

L'hypersexualisation participe, pour sa part, à ce phénomène de la femme-objet. La publicité regorge de femmes objectivées ou en position de soumission.

Combattre les stéréotypes : toujours, partout et plus que jamais

En ateliers de travail, les participantes ont quasi unanimement estimé que la lutte contre les stéréotypes incombe surtout à la famille. Néanmoins, elles ont toutes convenu que l'école et l'État ont aussi un rôle à jouer. Lequel ?

En éducation, elles proposent, entre autres, de s'assurer que tous les enfants puissent jouer avec tous les jouets qui les intéressent, sans distinction de genre, d'enseigner la pensée critique, de rétablir les cours d'éducation à la sexualité qui font la promotion de rapports égalitaires et d'accorder plus de place aux femmes dans l'enseignement de l'histoire¹.

Dans la société, pour nommer quelques exemples, elles avancent que la publicité sexiste devrait faire l'objet d'un encadrement législatif plus contraignant et proposent de boycotter les entreprises qui se servent du corps de femmes pour vendre leur marchandise, de promouvoir la conciliation travail-famille pour changer les modèles.

Certes, les femmes ont fait des avancées au cours des dernières années, mais elles doivent maintenant s'attaquer à la partie la plus insidieuse du sexisme : les stéréotypes sexuels. Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait.

Cette réflexion commune a été soutenue par trois conférencières : Lilia Goldfarb du Y des femmes, qui a traité de l'impact des stéréotypes sexuels sur l'égalité; Elizabeth Harper, professeure au Département de travail social de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui a expliqué la nouvelle réalité de la cyberviolence dont sont victimes les jeunes femmes; et Geneviève Dumont, chercheuse au Conseil du statut de la femme, qui a présenté les résultats de ses travaux sur la vie amoureuse et sexuelle des adolescentes au Québec.

Leurs présentations ont été précédées d'une intervention de Koriass, « Natural born féministe », sur la culture du viol et la culpabilisation des victimes. Les ateliers, quant à eux, ont été précédés d'une intervention humoristique de Nabila Ben Youssef.

Les stéréotypes sexuels : de quoi parle-t-on ?

Les trois conférences ont convergé sur un point : la lutte contre les stéréotypes sexuels est au cœur de la lutte pour l'égalité.

Les stéréotypes sont des opinions toutes faites, socialement partagées, en vertu desquelles certains traits sont évoqués pour dépeindre les individus et leur réalité respective selon leur sexe. Ils sont alimentés par une distinction dite « naturelle » entre les hommes et les femmes. Un exemple : les filles sont plus émotives, les vrais garçons ne pleurent pas, etc.



¹ Pour en savoir plus : Réseau réussite Montréal, *Persévérer dans l'égalité, Guide sur l'égalité filles-garçons et la persévérance scolaire*, 2016.



DIVERSITÉ SEXUELLE : UN PREMIER RÉSEAU À LA FAE

— Marie Pelchat

Le 17 mai, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, se tenait le tout premier Réseau des alliées et alliés pour la diversité sexuelle de la FAE sur le thème « Soutenir nos élèves et nos collègues ». Une soixantaine de participantes et participants membres des syndicats affiliés à la FAE ont pris part à l'événement : personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles, transgenres ainsi que plusieurs alliées et alliés solidaires de la communauté LGBT.

Au cours de la matinée, la Coalition des familles LGBT a offert une formation qui a mis en relief l'importance de soutenir les jeunes qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre¹, tout en mettant l'accent sur les meilleures stratégies de soutien. Pour beaucoup de jeunes en questionnement ou qui souhaitent affirmer leur différence, la réponse des adultes et du milieu scolaire aura une importance capitale sur leurs trajectoires de vie et sur leur capacité à passer au travers cette période particulièrement difficile.

L'après-midi a été marqué par deux vibrants et émouvants témoignages d'une enseignante et d'un enseignant qui ont partagé avec beaucoup de générosité et d'authenticité leurs expériences

respectives. Ils ont témoigné des conditions qui doivent être réunies pour qu'une personne puisse s'affirmer ouvertement dans son milieu de travail, en soulignant particulièrement la nécessité qu'il soit exempt de tout préjugé homophobe ou transphobe et l'importance d'avoir l'appui des collègues, de la direction de l'établissement et du syndicat.

Rappelons que le sondage Léger-FAE 2015 nous apprenait que 40% des enseignantes et enseignants interrogés avaient été témoins de propos homophobes ou transphobes dans leur milieu à l'égard d'une ou d'un collègue de travail. C'était également le cas pour la moitié des personnes présentes au Réseau.

Le constat final dégagé lors de ce premier événement est qu'il est plus « aisé » de s'affirmer comme appartenant à la communauté homosexuelle dans le réseau de l'éducation, mais que beaucoup de chemin reste à parcourir lorsqu'on est une personne transgenre ou bisexuelle.

En somme, un travail colossal reste toujours à faire pour que la diversité sexuelle soit reconnue et que toutes et tous aient le droit d'être pleinement ce qu'ils sont.



L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE EN CHIFFRES

Violence basée sur l'homophobie

- 63% des élèves entendent des commentaires comme « fif » ou « tapette » tous les jours.
- 39% des élèves ont vécu au moins un épisode d'homophobie en tant que victime.
- 69% des élèves lesbiennes, gaies, bisexuels ou trans sont victimes d'homophobie.
- 77,8% ne rapportent pas les incidents dont ils sont victimes.

(Chamberland, 2014)

Violence basée sur la non-conformité² de genre

- 90% de jeunes non conformes aux stéréotypes de genre rapportent avoir été harcelés verbalement.
- 95% des élèves trans ne se sentent pas en sécurité à l'école.
- Près de la moitié des jeunes trans ont des idées suicidaires sérieuses ou font des tentatives de suicide.

(Meyer et al., 2014)

Violence basée sur la transphobie

- 70,3% des jeunes trans ont vécu de la violence.
- 65,6% ont reçu des insultes ou des propos blessants de la part de leurs parents.
- 73% des jeunes trans vivent de la détresse psychologique.

(Blais et al., 2015)

Prise de conscience de leur identité trans

- 59% savaient qu'ils étaient trans avant l'âge de 10 ans.
- 80% le savaient avant l'âge de 14 ans.
- 90% le savaient avant l'âge de 19 ans.

(Transpulse Project 2011)

Source : Coalition des familles LGBT, Réseau « Diversité sexuelle dans les écoles : soutenir nos élèves et nos collègues » organisé par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), Hôtel Gouverneur Place-Dupuis, Montréal, 17 mai 2016.

1 On retrouve d'ailleurs sur le site de cette Coalition bon nombre d'outils pédagogiques mis à la disposition des enseignantes et enseignants pour aborder ces questions en classe.

2 Cela est vrai pour les garçons jugés trop féminins et les filles trop masculines. Ce phénomène touche entre 2,3% et 8,3% des enfants (Meyer et al., 2014).

LES BRÈVES

LA PERSÉVÉRANCE A AUSSI UN VISAGE CHEZ LES ADULTES EN FORMATION

— Yves Cloutier

Le 17 mars dernier, dans le cadre d'une instance de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) tenue à Laval, se tenait la cérémonie de remise des bourses de 500 \$ offertes aux lauréates et lauréats du concours *La persévérance a aussi un visage chez les adultes en formation*.

Pour l'occasion s'étaient réunies une soixantaine d'enseignantes et enseignants membres des syndicats affiliés à la FAE, les membres du Comité exécutif de la FAE ainsi que des représentantes et représentants de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) et du Mouvement québécois des adultes en formation (MQAF), partenaires du concours.

Accompagnées des membres de leurs familles, de leurs amis et des enseignantes ayant proposé leur candidature, les personnes gagnantes ont été invitées à raconter leur parcours souvent émouvant avant de se voir remettre leur prix par M. Robert Martin, président du MQAF, et M^{me} Fatine Kabbaj, représentante du conseil d'administration du MQAF de même que M^{me} Nathalie Morel, vice-présidente à la vie professionnelle à la FAE.

Le MQAF a également eu la générosité de faire tirer une tablette électronique parmi les lauréates et lauréats de cette année, et c'est M. Tommy Rhéaume qui est reparti tout sourire.

LES LAURÉATES ET LAURÉATS

Catégories	Enseignantes
Éducation des adultes M ^{me} Geneviève Proulx	M ^{me} Cynthia Hébert, Syndicat de l'enseignement des Seigneuries (SES) Centre des Belles-Rives, Commission scolaire des Trois-Lacs (CSTL)
Éducation des adultes M. Tommy Rhéaume	M ^{me} Amélie Girard, Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides (SEBL) CFCP Pavillon Jacques-Labrie, Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles (CSSMI)
Formation professionnelle M. Carl Miron-Gendron	M ^{me} Brigitte Beaudoin, Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM) École des métiers des Faubourgs, Commission scolaire de Montréal (CSDM)
Francisation M ^{me} Manar Moussa	M ^{mes} Corina Ionescu et Gabriela Pambianchi, Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) Centre les Berges, Commission scolaire de Laval (CSL)



Tommy Rhéaume

BOURSE EN RELATIONS DU TRAVAIL

— Marie-Josée Nantel

Lors du Conseil fédératif tenu à Granby le 21 avril dernier, la FAE a remis pour une deuxième année une bourse de 2000 \$ à une étudiante faisant avancer les connaissances en relations du travail. La lauréate, M^{me} Chloé Fortin-Bergeron, inscrite au doctorat en administration aux HEC Montréal, concentre ses travaux sur le leadership des représentants syndicaux locaux. Une soixantaine de membres réunis ont pu constater la pertinence de ses travaux.

« La négociation nationale a occupé une grande place dans la vie syndicale de la FAE au cours des deux dernières années. Le leadership des représentantes et représentants syndicaux locaux a été constamment sollicité et pleinement assumé. Toutes et tous ont fait preuve d'un grand engagement qui s'est traduit par une forte mobilisation dans tous nos milieux. Les travaux de M^{me} Fortin-Bergeron nous apparaissent donc très pertinents. En souhaitant illustrer quels comportements favorisent l'engagement et la participation des membres, en plus de s'intéresser à l'évolution du rôle de représentant syndical, la lauréate fournira des pistes d'actions intéressantes aux organisations syndicales comme la nôtre. Nous sommes donc véritablement impatients de connaître les résultats de son travail », a soutenu Martin Lauzon, vice-président aux relations du travail à la FAE.

Une dizaine de candidatures ont été déposées cette année pour cette bourse remise à la veille du 1^{er} mai, Fête internationale des travailleuses et travailleurs. Créée en 2013, cette bourse annuelle vise principalement à reconnaître l'apport des travaux d'un étudiant de 2^e ou 3^e cycle à l'avancement des connaissances en relations du travail.



EXCLUSIF AUX EMPLOYÉS ET RETRAITÉS DES SERVICES DE L'ÉDUCATION

MERCI!

Parce que vous êtes là au quotidien pour nous et nos familles, nous vous offrons des avantages uniques.

JUSQU'À 24 % DE RABAIS EXCLUSIF ADDITIONNEL

sur vos assurances auto, habitation et véhicules de loisirs parce que vous êtes membre de la FAE

RETENUE SALARIALE DISPONIBLE

pour simplifier le paiement de vos primes

SERVICE RECONNU

97 % de nos clients travaillant pour les services publics nous choisiraient de nouveau¹

ASSURANCE DÉCÈS ACCIDENTEL

parce que nous avons à cœur de nous occuper de vous et votre famille

CONCOURS

10 000 \$ pour changer de décor avec La Capitale²

Obtenez une soumission!

1 855 441-6016

changez.lacapitale.com/fae



La Capitale
Assurances générales

Fière partenaire de la FAE depuis 10 ans